60¢

[L]IBERTÉ

Vol[…] Saint-Boniface, du 19 au 25 oct. 1990 Tél.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

As-tu déjà ton Jour de plaine?



photo: Yves Chartrand

Non, l'ancien juge en chef Alfred Monnin n'est pas en train de déplumer de la volaille sous l'air amusé du chanteur Daniel Lavoie. Le président du comité de prélèvement de fonds au Collège universitaire de Saint-Boniface était tout simplement en train de déplier le chandail remis au natif de Dunrea lors du vernissage des dessins de Jours de plaine à Saint-Pierre-Jolys. Voir page 3.

Citation de la semaine

«J'étais assis dans ma chambre d'hôtel à Halifax, et je me suis dit que ce n'était pas la fin du monde.»

Daniel Lambert de Saint-Malo, après avoir appris qu'il était envoyé à Fort Wayne. **Page 13.**

Spécial PME

La Liberté présente cette semaine une section spéciale consacrée à l'impact de la TPS. **Page 19 à 22.**

Cayouche a un message aux abonnés du journal. **Page 16.**

La maladie du parking

L'Hôpital général de Saint-Boniface propose un projet de stationnement ambitieux. **Page 7.**

La pornographie ment

Ginette Busque est l'auteur de fascicules décodant le langage pornographique. **Page 15.**

Les pinceaux pour le faire

Comme artiste, Luc Chateauneuf a un rôle social à jouer. **Page 9.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Jour de gloire

La musher Doris Préfontaine compte bien représenter le Canada lors du Championnat mondial des chiens attelés, qui se déroulera les 9 et 10 février 1991 à Saint-Boniface. Elle s'est présentée à la conférence de presse du Festival du Voyageur en compagnie de la chienne Sugar. À l'arrière-plan, une représentation du site de la fête d'hiver. Voir page 11.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

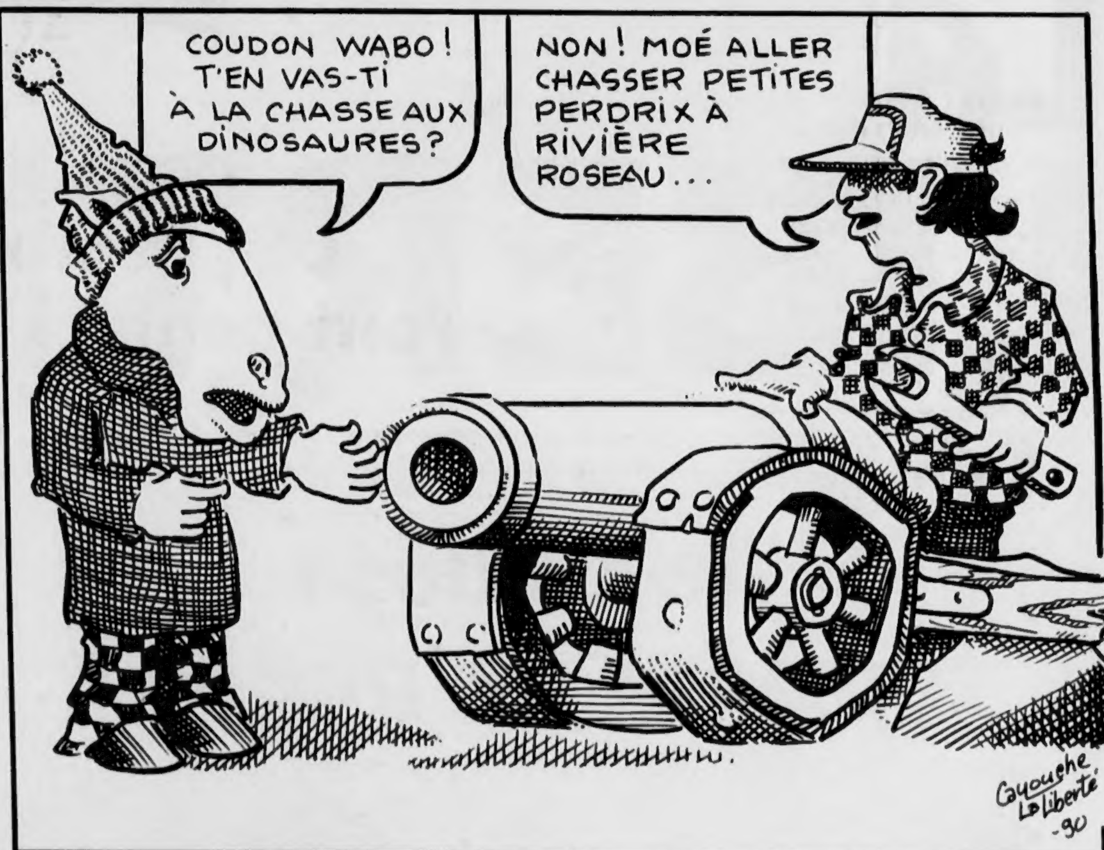
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ partout ailleurs au Canada et à l'étranger.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Luc Chateauneuf. Page 9.

- **Gestion scolaire:** le groupe de travail est formé. Page 3.
- **Ici et ailleurs.** Page 3.
- **Pont Provencher:** le projet est retardé. Page 3.
- **Jours de plaine:** plus de 200 dessins vendus. Page 3.
- **Éditorial:** Une peur bleue? Par Jean-Pierre Dubé. Page 4.
- **Passé/présent:** par Yves Chartrand. Page 4.
- **Hem!:** par Jean-Pierre Dubé. Page 4.
- **Lettres.** Page 5.
- **Mariage:** ceux qui vous y préparent. Page 5.
- **Joie de vivre:** l'exemple de Stéphane Lafond. Page 6.
- **Hôpital:** un nouveau stationnement? Page 7.
- **Épargne:** 3 millions de Canadiens achètent des obligations. Page 8.

CULTUREL

- **Luc Chateauneuf:** communiquer par l'art. Page 9.
- **La Pause... cinéma:** par Léo Dufault. Page 9.
- **CCFM:** Lisa Désilets s'en va. Page 9.
- **Littérature jeunesse:** rencontre des artisans. Page 10.
- **Lectures.** Page 11.
- **Courses de chiens:** beau coup de marketing. Page 11.
- **Les Rendez-Vous.** Page 12.

SPORTS

- **Hockey:** Daniel Lambert en Indiana. Page 13.
- **En bref.** Page 13.

SOCIÉTÉ

- **Pornographie:** une industrie anti-femmes. Page 15.
- **Feu Vert.** Page 15.
- **Gens d'ici.** Page 15.
- **Spécial PME.** Pages 19 à 22.
- **Jeanne Sauvé:** chez Jeanne Sauvé! Page 27.
- **Journalisme:** des cours par téléphone. Page 29.
- **Emplois et avis:** pages 18, 23, 24 et 25.
- **Nécrologie.** Page 25.
- **Télé-horaire:** pages 26 et 27.
- **Bicolo:** pages 28 et 29.
- **Claude Blanchette, ptre:** page 30.
- **Petites annonces:** page 30.
- **Quiz:** page 31.
- **Recette:** page 31.
- **À votre service:** page 32.



Jeanne Sauvé. Page 27.

Le MANITOBA de A à Z

- **De Salaberry.** Page 31.
- **La Broquerie.** Page 19.
- **Sainte-Anne-des-Chênes.** Page 11 et 19.
- **Saint-Boniface.** Page 10.
- **Saint-Jean-Baptiste.** Pages 6 et 29.
- **Saint-Pierre-Jolys.** Pages 3 et 19.
- **Saint-Vital.** Page 27.
- **Winnipeg.** Pages 10 et 17.

Ici et ailleurs

Report de la Conférence des francophones

Québec - La Conférence des francophones d'Amérique, qui devait se tenir à Montréal du 6 au 8 février 1991, a été reportée à une date ultérieure.

La décision a été prise par les organisateurs (Franco-Américains, Fédération des francophones hors Québec, Acadiens et Québécois) à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech.

Si cet échec ne remet pas en cause la pertinence de l'événement, sa tenue est apparue inopportune en raison du questionnement qui s'est amorcé sur l'avenir des francophones au pays, notamment à l'occasion de la Commission parlementaire sur l'avenir du Québec.

Habitation: baisse de 27%

Manitoba - Les mises en chantier ont diminué de 27% en septembre en raison du manque total d'activité de construction des logements collectifs et d'une légère baisse au niveau des logements individuels.

Au cours du troisième trimestre, la construction résidentielle a baissé de 38%. Les villes de Brandon et de Portage-la-Prairie ont été les plus fortement touchées.

Depuis le début de 1990, le secteur de l'habitation a connu, par rapport à l'an dernier, une baisse de 21% à Winnipeg et de 22% à l'échelle de la province

Véhiculer un message positif

Ottawa - Profitant du début des audiences publiques de la Commission nationale d'étude Vision d'avenir, le président de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Guy Matte, a déclaré que les organisations francophones doivent cesser d'entretenir un discours volontairement sombre et alarmiste.

En racontant cette triste et petite histoire, les leaders francophones ont pu, sans s'en rendre compte, miner la confiance des jeunes. Guy Matte croit qu'il faut plutôt valoriser les histoires à succès.

Ce nouveau discours doit inciter les francophones à se définir comme une commuanuté pancanadienne, reconnaître le caractère pluraliste des communautés et promouvoir l'idée que le français est utile et bénéfique pour la société canadienne.

La FFHQ estime que les communautés sont trop dépendantes de la manne gouvernementale. Sans que le gouvernement ne se retire du financement, Guy Matte croit que les communautés peuvent faire davantage. Enfin, les associations souffrent de lourdeur bureaucratique et doivent se rapprocher des communautés. (APF)

Le Groupe de travail sur la gestion scolaire

Les représentants seront connus le 6 novembre

Le conseil des ministres a choisi les dix membres du Groupe de travail que présidera Edgar Gallant à partir de novembre prochain. Mais le nom des membres du comité ne sera connu que lors d'une conférence de presse le 6 novembre.

Le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gérard Lécuyer, a confirmé que l'organisme avait été mis au courant du choix de son représentant. La FPCP a accepté, selon lui, de laisser au président Gallant la tâche de présenter le Groupe de travail.

Quatre organismes francophones ont soumis le mois dernier une liste de noms à partir desquels la province devait faire une sélection. Il s'agit de la Société franco-manitobaine, les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, les Commissaires d'écoles franco-manitobaines et la FPCP.



Le président du Groupe de travail sur la gestion scolaire, Edgar Gallant, est le choix de la communauté francophone et du gouvernement Filmon.

Le Groupe de travail a pour mandat l'élaboration d'un modèle de gestion axé sur les besoins des citoyens visés par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Cour suprême du Canada a statué en mars dernier sur l'obligation constitutionnelle de fournir la gestion des écoles françaises à la minorité, là où le nombre le justifie.

Le Manitoba a décidé de se conformer au jugement, en mettant sur pied un groupe de travail et en s'engageant à mettre la gestion en place à l'automne 1992. Le rapport d'Edgar Gallant doit être soumis le 31 mai 1991 et entraîner une révision à la loi scolaire.

J.-P. D.

Pont Provencher

Des consultations auront lieu

La proposition du conseiller de Taché, Greg Selinger, touchant la construction du pont Provencher a été adoptée par la ville de Winnipeg le 11 octobre. Résultat: les résidents, les commerces et les institutions seront consultés.



19 conseillers ont voté pour la proposition de Selinger et 4 étaient contre. Cela retarde le projet d'un an.

Il restait une étape à franchir pour que le projet du pont soit définitivement accepté: une étude d'impact environnemental requise par le gouvernement provincial. Normalement, cette étude d'impact ne concerne que les aspects techniques du projet.

Avec la proposition de Greg Selinger, l'environnement étudié sera aussi socio-économique. «C'est la première fois qu'on étudiera l'impact d'un pont sur une communauté et ça risque d'être intéressant», croit-il.

Cette proposition signifie donc «qu'il y aura un processus de participation pour les résidents, qu'on pourra influencer le dessin du pont et son impact, que le débat sur le pont se fera en même temps qu'un débat sur la Fourche et que lorsque l'on saura ce qu'on veut faire avec la Fourche, on sera en mesure de voir quelles sont les possibilités d'alignement du pont» (connexion avec les rues York et St. Marys ou avec d'autres rues).

Tout cela retarde d'un an le début des travaux, prévus pour le printemps prochain. «Il n'y a aucun doute qu'on a besoin d'un pont, dit Greg Selinger. Il s'agit de savoir quel genre de pont on veut.»

On ignore encore quand et comment les résidents seront consultés.

Dans ce débat, Greg Selinger, lui, tient à cinq principes: la voie de stationnement doit être maintenue sur Provencher; le nouveau pont doit être muni de trottoirs aussi larges que ceux du pont actuel; la vocation du pont doit être en conformité avec Saint-Boniface et la Fourche; le pont doit être beau; le boulevard Provencher ne doit pas devenir une autoroute.

Sylviane LANTHIER

Jours de plaine de Réal Bérard

Plus de 200 dessins vendus



photo: Yves Chartrand

L'artiste Réal Bérard, tenant dans ses bras son petit-fils Émile Bétournay, lors du vernissage à Saint-Pierre-Jolys.

A l'issue du vernissage organisé le 13 octobre à Saint-Pierre-Jolys, plus de 200 des 1 012 dessins du film d'animation Jours de plaine ont déjà été vendus.

La vente de ces dessins, encadrés ou non, ira grossir le fonds de développement du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

L'idée de cette vente vient de Daniel Lavoie, le créateur de la chanson à partir de laquelle Réal Bérard a réalisé les dessins.

Après Saint-Pierre-Jolys(1), l'exposition de 50 dessins se tiendra dans plusieurs autres villages franco-manitobains, dont Lorette, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, et possiblement à Thompson et même Gravelbourg en Saskatchewan.

On peut faire un choix en consultant des catalogues. Pour de plus amples renseignements, appelez le CUSB au 233-0210.

(1) L'exposition se poursuit au Musée de Saint-Pierre-Jolys jusqu'au 2 novembre, de 14h à 16h (le dimanche de midi à 16h), ainsi que le vendredi soir de 19h à 21h.

ÉDITORIAL

Une peur bleue?

On pensait que notre gouvernement conservateur à Ottawa était détesté, que Brian Mulroney avait fessé le fond du baril, que Michael Wilson allait se faire pendre par la grosse orteille du haut d'un gratte-ciel sur Bay Street, les poches vidées.

Mais on vient d'apprendre qu'on les abomine pour rien. Qu'ils n'ont pas encore entamé leur vrai programme: la réduction du déficit fédéral. Comment? Avec la TPS, voyons.

Pour le moment, des milliers d'individus, de fermes et d'entreprises font faillite, faute de travail, de marchés ou de clients? La situation peut-elle encore détériorer?

Qu'est-ce qu'on va faire quand les conservateurs vont vraiment commencer à couper, et vraiment commencer à nous taxer, si les six dernières années ne sont que préludes et préambules?

La TPS devrait permettre au pays de commencer à réduire le déficit. Il faut donc qu'elle rapporte davantage au gouvernement. On n'en sort pas: il y a bien des choses qui vont coûter plus cher. C'est pourquoi une majorité de Canadiens seraient opposés à la nouvelle taxe.

Pourtant, le service de la dette dévore plus du tiers des taxes payées par les Canadiens. Le déficit est devenu une psychose nationale.

Peut-on prendre le déficit par les cornes sans abandonner les contribuables à la misère? Il semble que les Canadiens ne se sentent plus en sécurité avec les rêves bleus de 1984.

Ils ne croient pas au miracle de la TPS.

Les derniers six mois de Brian Mulroney le montrent sur une piste d'auto-destruction politique. Déposer sa première piastre contre la dette, si jamais il le faisait, ne lui apporterait pas le pardon et la gloire. Surtout en temps de récession.

Pour leur part, les Manitobains n'ont pas raison de s'exciter outre mesure des plans de la nouvelle majorité sur Broadway. Le discours du trône plate et prudent de Gary Filmon annonce qu'il est «prêt à augmenter quelque peu le déficit pour compenser la baisse temporaire des recettes.»

C'est lui, le conservateur qu'on a réélu le 11 septembre?

Dans le paragraphe suivant, il trouve à dire que «les Manitobains paient trop d'impôts à l'heure actuelle. Mon gouvernement ne reviendra pas aux budgets hautement déficitaires et aux lourds fardeaux fiscaux...»

Gary Filmon n'a rien à dire. Il est aussi visionnaire qu'une boule à mite. Juste assez pour passer l'hiver.

Si le parti des alarmistes du déficit, tant à Ottawa qu'à Winnipeg, ne livre pas bientôt des solutions crédibles, qu'on se rende à l'évidence: ou bien personne au pays ne sait comment, ou personne ne veut vraiment s'attaquer au déficit.

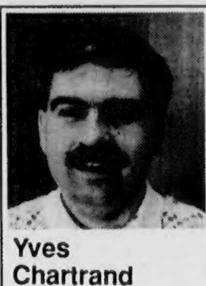
Le déficit, c'est peut-être uniquement une peur bleue.

Imposer l'ignorance

Les publications, donc les journaux, revues et livres ne seront pas exempts de la taxe sur les produits et services. Les éditeurs francophones et anglophones du Canada se sont donc mis d'accord sur une stratégie pour défendre l'industrie de l'information et de la connaissance contre la TPS.

Selon Annette Saint-Pierre des Éditions des Plaines, les éditeurs canadiens se sont rencontrés la semaine dernière et ont choisi un thème à leur campagne contre la TPS: «Taxer le livre, c'est imposer l'ignorance.» Un jeu de mots qui vaut bien tous les jeux qui se jouent à Ottawa ces jours-ci.

Jean-Pierre DUBÉ



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Gérard Jean préfère la création à son rythme

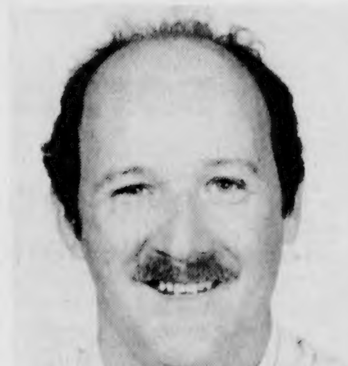
Né à Thunder Bay, Gérard Jean avoue qu'il avait complètement perdu son français à son arrivée à Saint-Boniface à 12 ans. La piqûre musicale aidant, il a repris du poil de la bête dès les années 70 en jouant avec Daniel Lavoie, avec la famille de David Dandeneau, puis en formant le duo «Gerry et Ziz» avec Gérald Paquin jusque vers 1981.

Que faites-vous maintenant au plan musical?

Gérard Jean: Dans les années 70, j'étais préoccupé par l'idée qu'il fallait vraiment faire des textes et des musiques qui ont de l'originalité. Depuis 1980, j'ai surtout travaillé en collaboration sur des projets de théâtre ou à mettre en musique des textes. J'aime mieux ça que la feuille blanche désespérante! Je trouve plus facile de mettre les idées ou les émotions de quelqu'un d'autre en musique.

Avant, il fallait que je travaille tous les jours pour faire de la musique. Là, je le fais s'il y a un projet particulier. Il y a toujours un peu de musique qui se passe car je travaille comme directeur de chorale. J'aime ça avoir un p'tit doigt dedans, c'est même salutaire, quelque chose dont j'ai besoin.

Vous avez fait partie d'un duo fort connu. Pensiez-vous faire une longue carrière?



Gérard Jean: «J'ai lu le roman de Ronald Lavallée publié à Paris. Ça a élevé des choses qu'on connaissait au niveau du mythe. Les choses ne sont plus banales. Il parlait des berges de la rivière Seine!»

G.J.: On n'y pensait pas tellement. Moi, j'ai toujours été un genre à suivre le courant sans trop questionner. J'étais surpris du succès qu'on a eu et ne savais pas trop comment ça allait finir. On avait des espoirs, mais pas trop d'idées de ce qu'on voulait faire. On manquait de direction.

On n'était pas prêts à vivre sur le chemin tout le temps. On avait fait du club pendant un an au Québec et on savait ce que c'était. On n'avait pas des ambitions assez précises pour pouvoir les poursuivre. C'est décevant un peu, peut-être. Il y a eu un moment de désorientation, mais on finit par trouver autre chose.

Vous avez joué avec Daniel Lavoie. On connaît la carrière qu'il poursuit. N'avez-vous pas été tenté de suivre son exemple?

G.J.: On était bien partis un moment donné. Il aurait fallu déménager à Montréal. On en parlait comme ça, pas sérieusement. On n'était pas prêts à le faire. Je n'étais pas assez sûr de mon talent. Il faut produire, être très fécond pour survivre dans ce milieu-là. Je produis un peu, mais pas beaucoup. J'apprécie beaucoup l'aspect créatif de la chanson. Je la vis de la façon idéale. C'est une autre histoire pour la faire sur la scène. C'est énervant. Je ne suis pas vraiment une bête de scène.

Les artistes franco-manitobains peuvent-ils survivre au Manitoba ou doivent-ils absolument s'en aller ailleurs?

G.J.: C'est le cas partout. Même des Québécois qui sont «arrivés» cherchent à percer d'autres marchés. Au Manitoba, une personne pourra survivre, mais jamais vivre à l'aise dans ce métier. Il faut travailler dans plusieurs directions. La population est assez réduite. Mais ça m'étonne toujours de voir ce qu'il y a ici. Il y a tellement de bons artistes et des institutions en place comme le 100 Nons.

Bière et Sénat à la bastille

Entendu raconter la semaine dernière... Elle (soupirant): J'ai soif.

Lui (s'apprêtant d'urgence à se lever pour aller chercher un verre d'eau et se ravisant, parce que se rendant compte de l'esprit de servitude programmée de sa réaction aux besoins des femmes, il finit pas dire): Je te comprends. Ça m'est déjà arrivé!

Nous avons laissé Brian et Élizabeth la semaine dernière en train de se toiser par-dessus leurs montures. Montures? S'agissait-il de chevaux montés pour un match de polo, ou de leurs montures de lunettes?

Ils sont assis ensemble dans une loge de l'Opéra de la Bastille à Paris. C'est donc de leurs lunettes qu'il s'agit, quoique Brian soit en beau joual vert et Elisabeth soit montée sur ses grands chevaux.

Car sa majesté s'offusquait de l'emploi du nom de Princesse pour désigner la meilleure vache du voisin de Brian à Baie-Comeau.

- Il avait aussi une picouille qui s'appelait Elisab... eh, Elisa.
- Charmant.
- Et un gros verrat qui s'appelait Phil!
- Comme dans Phillip?

Brian est sauvé par le spectacle qui commence, une soirée de Bière et Sénat, une production canadienne mettant en



Hem!

Jean-Pierre Dubé

vedette la plus belle voix de la Chambre haute, le ténor Joseph Guay, ainsi que l'outarde manitobaine, la soprano Sharon Carstairs, à propos de laquelle la reine s'était exclamée en coulisse: «C'est t'y pas ta bernache?»

Le premier duo est une création libérale sur l'air de la chanson de Tex Lecor: «Avez-vous vu ma truie?»

C'est Joe qui entonne:

«Dans un sénat élu,
Je trouverais bien ma place.
On ne s'rait plus exclus,
Ni assis sur la glace.
Avez-vous vu ma truie? (bis)
Je m'ennuie de mon paradis,
Dans la chambre haute des confits.
Avez-vous vu ma truie?»

(Truie est employé ici pour désigner une poêle à bois rudimentaire.)

Et Sharon Carstairs de détonner:

«Après un court séjour
En petite politique,
Quoi de mieux qu'un pique-nique
Pour bien finir ses jours?
Avez-vous vu mon nom? (bis)
Je m'ennuie dans l'opposition,
Je préférerais une promotion.

Avez-vous vu mon nom?»

Et pendant les applaudissements...

- Vos politiciens sont forts sur les arts!
- Tous les moyens sont bons pour l'avancement de la carrière, ma vénéreine vénémeuse. On ne nait pas tous sur le trône.
- Je vous offre un conseil privé: élargissez le Sénat.
- Quoi! On a une monarchie constitutionnelle sans monarque en résidence, une majorité qui ne peut pas légiférer, je suis en train de perdre l'Ouest à la réforme, l'Ontario aux néos, le Québec aux Québécois, la moitié du pays aux autochtones, sans compter que le bas peuple menace de se soulever, et tout ce que vous trouvez à me dire, gibier de potentate, c'est d'agrandir le Sénat!
- Élargir, mon cher Brian. Page 613 du petit Robert, 3e sens: mettre en liberté, les laisser aller, bye bye!
- Je me confonds en excuses, ma tyrannac de bergeronne. Votre vision du pays est faramineuse. Je ne savais pas que vous étiez si forte en grand-mère. Je vais méditer.

Et la soirée se poursuit avec la chanson préférée d'Élizabeth: «Ah! Je ris de me voir si belle en ce miroir.»

LETTRES

Un show «Hollywood style»

J'ai relu avec beaucoup d'attention la lettre de Lucille Gosselin dans La Liberté du 12 au 18 octobre en page 5.

Je seconde fortement ses pensées et citations «Ne lançons pas la pierre». J'ai l'impression que plusieurs gens pensent comme elle, mais n'osent pas le déclarer ouvertement et c'était mon cas. Cette lettre, je crois, est l'équivalent de plusieurs longs sermons et je suggère que tous la lisent pour méditation.

Le «show» que CBC est venu faire ici à Saint-Jean-Baptiste lors de la visite de Monseigneur Roland Bélanger concernant les prêtres est, selon moi: 1. Une répétition de l'article de l'abbé Blanchette dans La Liberté; 2. Le Free Press l'avait déjà publier; 3. Notre bulletin paroissial le dimanche précédent incluait une feuille spéciale sur le sujet. J'y suis allé comme les autres curieux et j'en suis sorti abattu, humilié, choqué et «shocked».

Qui a invité CBC? Si non, pourquoi ont-ils été permis d'enrégistrer une chose si personnelle, paroissiale et chez nous dans notre salle, et en faire un «Hollywood style» pour publier à travers le pays et ailleurs. Je doute aussi que les «allégations» ont eu lieu à Saint-Jean-Baptiste. Quoi répondre à ceux qui questionnent «What's going on in your town?».

Pour ma part je suis prêt à recevoir notre curé. Est-ce médisance ou calomnie?

On n'est pas tous des quadrupèdes, mais c'est quelque chose à «ruminer».

Dorénavant, encore une fois, s'il y a du linge sale à laver, faisons-le donc chez nous entre nous et pour nous.

La CBC est plus acceptable aux Communes, au Sénat, au lac Meech et Oka qu'à nos intimités paroissiales de campagnes.

Ovila Sabourin
Saint-Jean-Baptiste
le 13 octobre 1990

Stupéfait de la couverture sur les allégations sexuelles

La Liberté,

J'ai été stupéfait de voir une page presque entière consacrée à des «allégations» d'agression sexuelle concernant deux prêtres (édition du 28 sept. - 4 oct.). Je ne suis pas le seul!

On osait croire que «notre» journal était exempt de sensationnalisme, et voilà des éclaboussures de premier ordre.

Votre journal s'est dégradé en publiant même les photos de ces personnes qui ne sont pas inculpées. Car ce ne sont que des insinuations qui laissent planer des doutes, et on a tout lieu de croire qu'il ne s'agit au fond que de vétilles; et l'article lui-même parle de «rumeurs».

Pourquoi détruire des vies? Je vous le demande. Des vies de personnes de valeur et qui rendent des services notoires. Comme si on en avait trop, de ceux-là.

Vous devriez donner des excuses, ou une justification. La Liberté n'a pas besoin de s'inspirer du Winnipeg Sun ou de Allô Police ou du National Enquirer.

Espérons que cette gaffe blessante n'est qu'un oubli du sens commun et du sens communautaire. Un tel faux pas affecte surtout les Canadiens français, et ceux qui ne nous aiment pas trop peuvent s'en gausser à leur aise.

Rossel Vien
Saint-Boniface
le 13 octobre 1990



photo: Yves Chartrand

Roger et Ida St-Vincent trouvent que s'occuper de sessions de préparation au mariage est un ressourcement pour leur couple.

Préparer le mariage

Depuis cinq ans, Roger et Ida St-Vincent passent trois ou quatre fins de semaine par année à préparer de jeunes couples pour le grand voyage qu'ils effectuent depuis 24 ans: le mariage.

«Au début, on a dit non. Mais on a réalisés que si personne ne s'implique, il n'y aura personne pour nos trois enfants. Et nous croyons au mariage chrétien», précise Ida.

«Des couples nous demandent «c'est quoi vos qualifications?». Il n'y a pas de diplômes. Ce ne sont pas des cours, mais des sessions. Je leur dis qu'on a juste 24 ans de mariage!», ajoute Roger.

Les sessions sont un partage des expériences, des exemples. «Ce n'est pas un témoignage. On ne s'assoit pas pour parler de notre vie de couple», insiste Ida.

Parmi les thèmes abordés: la connaissance de soi, la psychologie, la communication, la sexualité et surtout l'environnement ou les choses qui peuvent influencer le couple. Les jeunes peuvent ainsi poser des questions écrites anonymes sur certains sujets.

Les deux couples-animateurs par session ont leur propre marche à suivre. Un guide divisé en thèmes est préparé à l'intention des fiancés. «Ils vont en ressortir ce qu'ils mettent dedans», mentionne Roger.

Une session a déjà été offerte cette année. Les dates des prochaines, qui se tiendront à la résidence des missionnaires oblates à Saint-Boniface, sont du 25 au 27 janvier, du 19 au 21 avril ou du 24 au 26 mai.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements sur le service de préparation au mariage peuvent également assister à l'assemblée annuelle du Service du Mariage et de la Famille du Manitoba dans la soirée du jeudi 25 octobre au Windsor Park Inn ou composer le 233-7304.



Marie Brunette et Guy Morier

Félicitations à l'occasion de votre mariage le 25 août 1990. Nous vous souhaitons une longue et heureuse vie ensemble.

De tous vos enfants qui vous aiment

Malgré son handicap

Stéphane le courageux donne l'exemple

Quand Monique Lafond a entendu son fils Stéphane déclarer tranquillement qu'il voulait devenir président du conseil étudiant de son école, elle n'en a pas cru ses oreilles.

Car même s'il est inscrit à l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste comme d'autres enfants de son âge et de sa communauté, même s'il suit les mêmes cours qu'eux et s'amuse des mêmes choses qu'eux, Stéphane est différent.

Il souffre depuis sa naissance d'une paralysie cérébrale qui a laissé intactes ses facultés mentales, mais qui l'empêche de se déplacer, de jouer et d'écrire comme les autres petits garçons de 10 ans.



Malgré ce handicap grave, Stéphane a voulu fréquenter l'école à plein temps cette année. Du même coup, ses séances de rééducation quotidiennes n'ont plus lieu le matin mais l'après-midi, entre 16h et 17h. Une vingtaine de bénévoles en tout l'aident à effectuer les exercices indispensables pour éviter l'atrophie des muscles.

«L'an dernier déjà, il voulait fréquenter l'école à plein temps, indique Monique Lafond. Mais nous avons pensé qu'il avait encore besoin d'une année de thérapie».

À l'école, Stéphane suit une partie des cours en compagnie de ses camarades (le français, l'anglais, les sciences, etc.). Certaines matières, en revanche, sont enseignées dans le cadre d'un programme spécial adapté à ses besoins. C'est notamment le cas des mathématiques et de l'orthographe.

Stéphane, qui est inscrit en 5e année, bénéficie également de l'assistance d'une auxiliaire, Lucie Goulet, qui s'occupe de six autres enfants dans l'école. «Ça marche très bien, assure-t-elle. Stéphane est assez limité dans l'usage de ses mains, alors je l'aide à écrire, à utiliser les attaches spéciales pour l'ordinateur, des choses comme ça».

«Stéphane adore l'école, ajoute Lucie Goulet. Le vendredi, il se retrouve toujours choqué parce qu'il ne veut pas prendre de congé!» Cet attachement à l'école ne surprend pas Monique Lafond: «Il a les mêmes intérêts que l'autre enfant à côté de lui dans la classe, et ça le tient au même niveau que les autres», explique-t-elle.

L'intérêt de Stéphane est tel qu'il s'est présenté à des élections le 5 octobre pour devenir le représentant des élèves du primaire. «On a eu un peu peur quand il nous a annoncé ça, et puis il nous a convaincus en nous disant: je veux essayer, donnez-moi une chance».

Malgré sa défaite face à son concurrent Chaun Touzin, Stéphane a gardé sa bonne humeur. «Il a été vraiment sport», lance Lucie Goulet avec enthousiasme. «Il n'a même pas voté pour lui, mais pour l'autre candidat. Quand je lui ai demandé s'il n'était pas déçu d'avoir perdu, il m'a répondu: Non, non, c'est correct».

«Stéphane a été pas mal brave de mettre son nom pour ces élections. Ça a fait du bien aux autres aussi, à certains qui ont peur d'essayer. Il leur a donné un exemple de courage, un vraiment bel exemple».

Laurent GIMENEZ





photo: Yves Chartrand

55 ans plus tard

55 ans après leur graduation du Collège de Saint-Boniface, Emmanuel Bouvier, Bernard Ayotte, Georges Poitras et Tony Hamelin ont refait connaissance le 9 octobre dernier. Ils étaient quatre des sept diplômés issus du cours commercial de 1935. En dépit du fait que leur plaque indiquait qu'ils devaient se rencontrer en 1945, ils n'avaient jamais pu le faire. Tony Hamelin partage notamment son temps entre Saint-Laurent et la Floride.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Le projet du nouveau stationnement

L'hôpital de Saint-Boniface et les résidents discutent

Près de 700 des 3 400 employés de l'hôpital Saint-Boniface attendent une place dans le stationnement pour leur voiture. Pour l'hôpital, cette situation est problématique. Le stationnement devient un critère pour les éventuels nouveaux employés, qui préfèrent les offres des hôpitaux où ils peuvent garer facilement leur voiture.

L'hôpital cherche à solutionner ce problème depuis environ quatre ans, raconte Réal Cloutier, adjoint exécutif. «Quand on a trouvé les fonds pour engager un chercheur au centre de recherches, qu'on peut lui offrir un laboratoire, qu'on fait venir quelqu'un de l'autre bout du monde pour qu'il travaille ici et qu'on ne peut pas lui offrir une place dans le stationnement, ç'a l'air un peu ridicule.»

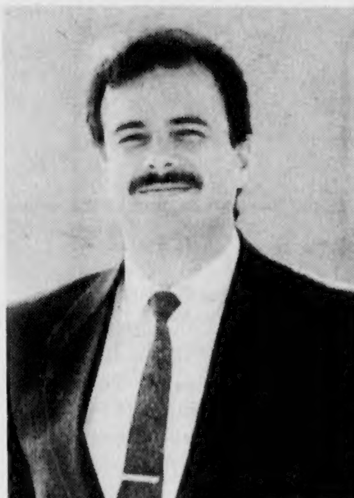


photo: Sylviane Lanthier

Réal Cloutier: «Tous les projets de développement de l'hôpital seront soumis aux résidents à l'avenir.»

Voilà deux ans, l'hôpital présentait aux résidents le plan d'un parc de stationnement de huit étages qui a suscité de vives réactions dans le quartier. Le 26 septembre dernier, l'hôpital avait une autre proposition à faire aux résidents.

L'hôpital possède un terrain à l'est de la rue Taché, entre les rues Bertrand et Thomas-Berry. Une partie de ce terrain est déjà utilisée en espaces de stationnement. La plan soumis par l'hôpital est le suivant:

• Le rectangle de terrain longeant la rue Bertrand et la ruelle et se terminant au 152 Bertrand sera converti en un parc de stationnement de 160 places. L'hôpital a obtenu le rezonage de ce site, maintenant commercial. Les maisons qui y sont situées appartiennent toutes à l'hôpital; elles seront démolies. Ce parc de stationnement temporaire sera en opération pour une durée d'un an.

• Les rues Bertrand et Thomas-Berry seront fermées à la circulation à partir de Taché sur toute la longueur du stationnement. Une rue transversale permettra de relier Bertrand et Thomas-Berry en une sorte de «bay». Cette rue sera construite à partir de l'emplacement de l'actuelle maison du 154 Bertrand.

• Dans un an, l'hôpital construira à cet endroit un parc de stationnement de quatre étages, qui permettra de loger 450 voitures. Un espace vert séparera ce parc des maisons voisines.

Au cours des deux prochains mois, l'hôpital et l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface discuteront de ce projet dans le but d'en arriver à une entente. «Nous voulons trouver une solution acceptable pour tout le monde», précise Réal Cloutier.

«Nous ne voulons pas construire ce parc de stationnement sur le côté ouest de Taché, parce que ces terrains sont réservés pour des bâtiments de services médicaux, qui doivent être près de l'hôpital.»

«Nous sommes reconnaissants à l'hôpital de vouloir négocier avec nous et de vouloir d'abord connaître ce que les résidents veulent», indique Maureen Fritz-Lonergan, de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface.

Réal Cloutier espère que les réunions du comité calmeront les craintes des résidents. A ses yeux, le projet de stationnement présente plusieurs avantages: le parc de quatre étages ne sera pas plus haut que certaines maisons de le rue, la fermeture des rues détourne le trafic sur Taché et protège l'aspect résidentiel du voisinage, des espaces verts sont prévus, etc. De plus, l'hôpital n'est pas autorisé à acheter d'autres terrains au-delà de la limite actuelle.

Sylviane LANTHIER

Revoici ce temps de l'année où on se demande...

...Obligations d'épargne ou certificats de placement?

Jusqu'au 1er novembre, et à moins d'une décision du ministre des Finances d'arrêter la vente avant cette date, les consommateurs peuvent se procurer les fameuses obligations d'épargne du Canada.

C'est le moyen utilisé par le gouvernement fédéral pour financer ses opérations. Les obligations d'épargne avaient remplacé les certificats d'épargne de guerre et les obligations de la Victoire émis durant les deux guerres mondiales.

Après une enquête auprès de 6 000 détenteurs de ces bons de la victoire, le gouvernement a décidé d' instaurer une émission annuelle à compter de 1946.

Depuis, leur popularité est indéniable: plus de 181 milliards $ d'obligations d'épargne du Canada ont été achetés. Seulement l'an dernier, près de trois millions de Canadiens ont acheté des obligations, dont près de la moitié par retenue sur leur salaire.

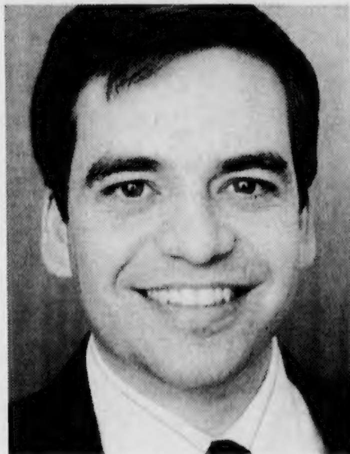
«C'est un bon produit», affirme Charles R. de Kovachich qui fait la promotion des obligations d'épargne pour la Banque du Canada auprès des médias francophones de l'Ouest. «C'est tellement un bon produit que les institutions financières essaient de le copier.»

Le courtier en valeurs mobilières estime que trois facteurs principaux militent en faveur des obligations d'épargne: la sécurité (c'est comme de l'argent liquide), la flexibilité (encaissables en tout temps) et le taux d'intérêt (ajusté à la hausse si nécessaire).

«C'est un bon investissement pour le gouvernement et une bonne affaire pour le public», poursuit Charles R. de Kovachich. Le gouvernement peut ainsi utiliser un montant de 35 milliards $ qui circule en obligations. Les épargnants ont pour leur part bénéficié d'un taux d'intérêt moyen de 10,9% depuis un an.

Le taux sera de 10,75% à partir du 1er novembre 1990. Il pourrait toutefois monter comme il l'a fait l'an dernier, passant de 10,5% le 1er novembre à 11,5% en juin dernier.

L'émission de 1990 des obligations d'épargne, disponibles en coupures de 100$, 300$ et 500$ (pas plus de cinq obligations de chacune de ces coupures), ou de 1 000$, 3 000$ et 5 000$ jusqu'à un montant maximum de 75 000$, comportera une échéance de 12 ans.



Courtier en valeurs mobilières, Charles R. de Kovachich souligne qu'à partir de cette année, les acheteurs d'obligations d'épargne devront déclarer à chaque année l'intérêt accumulé.

Après la première année, les taux d'intérêt annuels des 11 années suivantes seront établis lors de l'annonce des modalités de toute nouvelle émission.

«Ce n'est pas la meilleure chose ou la seule chose à acheter. Mais pour certaines personnes, c'est une bonne affaire», insiste Charles R. de Kovachich.

Le directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Raymond Lafond, est loin de douter de l'utilité des obligations d'épargne.

Il précise toutefois que plusieurs institutions financières offrent des produits concurrentiels et que beaucoup ont des options à plus haut rendement. Si les banques ont tendance à se tenir tranquille, les trusts offrent tous des bonnes affaires.

De son côté, la Caisse pop de Saint-Boniface a un certificat d'un an encaissable à 11%. Et on augmente le rendement du taux d'intérêt si nécessaire. Il y a aussi les possibilités non-encaissables à 11,5% (un an) ou 11,25% (cinq ans).

Raymond Lafond fait remarquer que le taux d'intérêt des obligations d'épargne ne sera pas stable au cours des 11 prochaines années. A court terme, il croit qu'une autre catégorie d'émission gouvernementale, les bons du Trésor, a un rendement plus élevé.

Yves CHARTRAND

Que se passe-t-il en période de récession?

Le dicton veut que les gens pensent plus à leur bas de laine à l'approche d'une récession. Charles R. de Kovachich confirme ce phénomène au niveau des obligations d'épargne du Canada. «D'habitude, les gens en achètent plus.»

Le courtier en valeurs mobilières rejette toutefois l'idée qu'un achat massif d'obligations entraîne une récession. «Il n'y a pas de lien évident. En 1987, le krach boursier a entraîné un achat record des obligations. Mais il n'y a pas vraiment eu de récession en 1988 ou 1989.»

Charles R. de Kovachich estime en fait que les pays qui épargnent le plus sont les plus riches. Il donne l'exemple des Japonais. «Ils peuvent se permettre de dépenser même quand la récession est là. Il faut épargner même dans les bons temps!»

Y. C.

Profil de commerçant

(Publi-reportage)

R. Smith (1960) et Manor House

Les frères Marion, comme dans alimentation!

Claude et Jacques Marion sont des experts de l'alimentation. Mais attention, pas n'importe lesquels!

Leurs entreprises, R. Smith (1960) et Manor House, alimentent cafétérias urbaines et camps éloignés de travailleurs du rail.

Les bureaux de leur compagnie, les Entreprises Marion, sont situés dans un entrepôt peu visible de la rue Main à Winnipeg.

La compagnie R. Smith avait été achetée par Paul Marion, le père de Claude et Jacques, en 1960. Revenu de l'Alberta, Paul Marion, un natif de Saint-Boniface, avait d'abord fondé Manor House en 1959.

Après avoir fait un bout de chemin avec un associé pendant quelques années, Paul Marion décide de faire cavalier seul en 1977.

Déjà, croient ses fils, il pensait à ce qui s'en venait. «C'était une option pour nous», rappelle Claude qui a fait son entrée à l'occasion d'un emploi d'été en 1976.

«Nous avons commencé au bas de l'échelle, pas en haut, afin de connaître les différentes étapes», explique Jacques, sur place depuis 1982.

Lorsque le père a pris sa retraite en 1987, les fils, maintenant âgés de 30 et 28 ans, étaient prêts à prendre la relève. Ils sont officiellement copropriétaires de puis le début de l'année.



Les frères Jacques et Claude Marion s'entendent bien sur la gestion de leurs entreprises Manor House et R. Smith (1960) Ltd situées au 765 rue Main à Winnipeg. «Nous sommes capables d'en venir à une décision. Nos lignes de communication sont toujours ouvertes.»

Devenu directeur général, Claude résume assez bien le but des Entreprises Marion: «S'il y a 150 personnes, on doit être capable de mettre sur pied quelque chose de façon à leur offrir un service complet en alimentation.»

Grâce à leurs deux entreprises, les frères Marion peuvent répondre à des besoins aussi divers que ceux des cafétérias des grands édifices à bureaux ou des camps de travailleurs.

L'entreprise R. Smith (1960) est plus saisonnière, le travail étant plus intense de mars à novembre dans les camps que les compagnies de chemins de fer établissent pour l'été.

Deux camions parcourent un territoire qui s'étend de l'Alberta à l'Ontario, à la hauteur de Sudbury. Ils transportent produits secs, fruits et légumes, viandes et de l'équipement comme des thermos pour le lunch des travailleurs.

Certains camps sont toutefois tellement isolés que la seule façon de les rejoindre est par le train!

L'entreprise R. Smith (1960) ne s'occupe pas seulement du transport des marchandises. Des employés qualifiés se rendent aussi faire la popote à ces travailleurs.

«Nous avons deux genres de professionnels, explique Jacques, le responsable de la comptabilité et des finances. Dans un plus gros camp, les qualifications doivent être élevées. C'est un endroit qui requiert quelqu'un avec plus d'expérience pour la planification ou la variété.»

Claude souligne la flexibilité de leur autre entreprise, Manor House. «On peut même planifier toute une cafétéria», l'entrepôt renferme la vaisselle et l'équipement nécessaires.

Dans les deux cas, les frères Marion ont également des personnes qui supervisent la qualité. «Et on goûte nos propres produits! », ajoutent-ils.

Parmi les gros clients de Manor House, on compte le Collège universitaire de Saint-Boniface, mais aussi l'édifice du transporteur aérien Canadian à Winnipeg.

CULTUREL

La pause... cinéma



Une histoire inventée

(film québécois d'André Forcier)

Gaston (Jean Lapointe), Florence (Louise Marleau) et Soledad (Charlotte Laurier) s'aiment, s'aiment beaucoup, s'aiment pas du tout. Un peu comme la vie. Un film à voir et à revoir. Bien écrit et belle photo.

***

À la Cinémathèque.

Rafales

(film québécois d'André Melançon)

Trois hommes, un hold-up raté la veille de Noël, un père Noël mort et des amitiés déchirées. Un suspense étonnant qui nous rappelle que le cinéma québécois est de niveau mondial.

***

À la Cinémathèque.



Miller's Crossing

(film américain de Joel et Ethan Coen)

Des créateurs de "Blood Simple", voici un récit de deux hommes, le contrôle politique d'une grande ville vers 1930 et la conquête d'une femme dont les deux sont amoureux. Avec Albert Finney, un des grands acteurs britanniques en ce moment.

** 1/2

Au Garrick.

Bethune - The Making of a Hero

(film franco-canadien de Phillip Borsos)

Un acteur, même du calibre de Donald Sutherland, ne peut pas tout faire: un film, c'est un effort collectif. Norman Bethune, le docteur socialiste canadien, était aux côtés de Mao pendant la révolution chinoise. Sans le jeu superbe de Sutherland, cette production coûteuse (26 millions$) serait un citron.

** 1/2

Au Northstar.

Léo Dufault

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec

Luc Chateauneuf évoque le rôle social de l'artiste

Des pinceaux pour communiquer

Que ce soit en animant des ateliers pour les enfants ou en exposant ses propres oeuvres dans une galerie, Luc Chateauneuf accomplit la même démarche et vise le même objectif: établir des ponts entre les artistes et leur public.

Pour la plupart des gens, surtout les moins de 12 ans, Luc Chateauneuf est l'expert en ateliers d'art pour enfants du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Mais derrière le gentil animateur se cache un peintre-sculpteur avide de création et de communication.

«J'ai beaucoup appris en travaillant avec les jeunes, mais j'en avais ras le bol de faire des ateliers. Je n'ai plus exposé depuis 1987 et j'ai trouvé que c'était le temps de m'y remettre.»

Le natif de Saint-Pierre-Jolys travaille depuis le 15 janvier dans un atelier qu'il partage avec la céramiste Hélène Pelletier. «J'étais tanné de vivre dans le bordel. Là, on est organisé. C'est un peu comme avoir un chalet en ville. C'est reposant».

L'atelier, situé rue Hamel, abrite plusieurs oeuvres déjà achevées ou en cours de réalisation. Sur un mur, un tableau en trois dimensions: Early Canadian Lovers. Deux petites poupées style Barbie et Ken, couleur vieil or, sont collées sur un paysage naturaliste. Elles se tournent le dos.

«Un artiste exprime sa vision de la réalité, commente Luc Chateauneuf. Dans ce tableau, on peut voir des indices des débuts de la crise d'Oka. Toi tu ris, mais il y a beaucoup d'Indiens et de Métis ici. La crise d'Oka, c'était peut-être une dispute d'amoureux.»

«Ça veut dire quoi être artiste en 1990? Moi, je vois ça en terme de responsabilité. Je suis comme un transistor. Je reçois de l'information sur le monde et je dois la transmettre aux gens.



photo: Laurent Gimenez

Le goût du détail oblige Luc Chateauneuf à travailler parfois durant plusieurs mois sur une oeuvre. L'un de ses tableaux, sur lequel seront reproduites 1 100 images d'animaux, ne pourra pas être exposé avant 1992 ou 1993. D'autres créations, en revanche, peuvent voir le jour en une seule journée. Même si, précise-t-il, «elles ont peut-être mis 15 ans pour naître en moi».

C'est une responsabilité vis-à-vis de la société et c'est pourquoi on doit encourager les artistes à faire ce travail.»

Selon Luc Chateauneuf, c'est précisément parce que les artistes ont un rôle social important à jouer que l'État les aide par des subventions. Mais il aimerait bien mieux que ce soutien vienne de la population plutôt que des gouvernements.

«J'ai donné une fois un atelier pour la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). J'ai demandé aux participants de citer les noms de cinq artistes franco-manitobains. Eh bien il n'y en a pas beaucoup qui étaient capables de répondre.»

«Ça montre bien le peu d'éducation qui se fait au niveau de l'importance d'une oeuvre d'art, du rôle d'un artiste dans la société et de comment les artistes vivent dans ce pays.»

«Monsieur tout-le-monde ramène des croûtes de son voyage à Taïwan, mais acheter des vraies oeuvres d'art chez lui, ça pas question, c'est bien trop cher! Au lieu de distribuer des subventions et de collectionner des croûtes, il vaudrait mieux que les gens prennent le temps de nous rencontrer, de nous parler. Surtout de parler.»

Pour Luc Chateauneuf, l'éducation artistique des citoyens ne passe pas que par l'école et ne concerne pas que les enfants. «Les parents ont souvent besoin d'une meilleure éducation que les jeunes», affirme-t-il. Quand leur jeune fait de la peinture à 14 ans, y a rien là. Mais s'il continue à 18 ans, les parents ne savent plus quoi en faire, sauf lui dire: va à l'école, va trouver une job, sinon tu vas crever de faim!»

«L'artiste, c'est justement celui qui a assez d'audace, de culot et de persévérance pour continuer à créer. C'est pas facile. On vit à une époque de médiums électroniques, et nous, qu'est-ce qu'on fait? On est encore avec nos pinceaux!»

Laurent GIMENEZ

Lisa Desilets quitte le CCFM

Lisa Desilets, qui s'occupe présentement de l'exposition des dessins de Réal Bérard pour Jours de plaine, quittera son poste de coordonnatrice des arts visuels au Centre culturel franco-manitobain à la fin d'octobre.

Elle a l'intention de rester dans le domaine des arts en travaillant comme agent de liaison pour les gens qui sont intéressés à collectionner ou à acheter une oeuvre originale.

Dans sa démarche, elle souligne: «Je vais servir le client, mais ma sensibilité va à l'artiste. J'essaie d'encourager l'original. Je suis contre les reproductions!»

Lisa Desilets croit qu'il y a aussi tout un travail d'éducation et de sensibilisation à faire. «Bien des gens n'entrent pas dans une galerie d'art parce qu'ils sont mal à l'aise!»

Y.C.

Images canadiennes II

Une rencontre de la littérature jeunesse

Du 18 au 20 octobre, Winnipeg sera l'hôte d'Images canadiennes II, une conférence nationale en littérature jeunesse. Plus de 30 auteurs, illustrateurs et réalisateurs de films pour enfants s'adresseront à quelque 600 participants venus de partout au Canada.

Cette conférence permet de faire le point sur l'industrie de la littérature jeunesse canadienne, autant francophone qu'anglophone.

Doris Lemoine, coordonnatrice de la bibliothèque de la Direction des ressources éducatives françaises, est aussi membre du comité de programmation de la conférence, et responsable des auteurs francophones. Six auteurs et illustrateurs francophones seront présents à la conférence cette année. «Deux ou trois francophones étaient présents lors de la conférence de 1986 et il y avait une demande pour qu'il y en ait davantage.»

«La plupart des participants sont des enseignants, des bibliothécaires, des personnes intéressées par la littérature jeunesse, indique Doris Lemoine. Quelques parents viennent aussi.»

Cette réunion des artisans de la littérature canadienne, la seule du genre au Canada, est une initiative du Manitoba School Library Audio Visual Association, dont tous les enseignants et bibliothécaires de la province sont membres.

La conférence s'ouvre le jeudi soir avec les inscriptions et un discours d'ouverture. Les ateliers ont lieu toute la journée vendredi et samedi et l'événement se termine samedi soir par un banquet. Il y aura également vendredi une remise du «Children's Literature Roundtables of Canada Award».

Ceux qui le veulent peuvent encore s'inscrire. Renseignements: Joyce Birch, (204) 453-1756.

Sylviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

Soirée d'amitié pour le 21e de l'Association France-Canada

A l'occasion de son 21e anniversaire, l'Association France-Canada tiendra une soirée d'amitié le jeudi 25 octobre à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.

Cette cinquième dégustation de vins (grand crus français), suivie d'un buffet, se fera sous la présidence d'honneur du Consul de France Claude Berlioz.

Les billets sont vendus à l'avance: 20$ membre, 25$ non-membre. Renseignements: Ghislaine au 256-1431.

Y.C.

L'avenir de l'Église à CKSB

La station CKSB se penchera sur l'avenir de l'Église catholique au Manitoba au cours de l'émission CAHIER MANITOBAIN du 22 au 26 octobre.

Au moyen d'entrevues, de reportages et de commentaires présentés à 16 h 40 pendant cette semaine-là, le jounaliste Germain Massicotte retracera les étapes qui ont marqué l'évolution de l'Église catholique manitobaine et dégagera ses perspectives d'avenir.

Y.C.

WINNIPEG

Jumelage avec la France

L'établissement du jumelage de Winnipeg avec la ville d'Épinay-sur-Seine en France continue de suivre son cours.

Après la visite du maire Gilbert Bonnemaison il y a quelques semaines, deux sous-maires, Bruno Leroux et Daniel Rigault, séjournent à Winnipeg du 18 au 22 octobre.

Le maire Bill Norrie a demandé l'aide de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Le Championnat mondial de courses de chiens attelés au Canada

Un tour de force de marketing pour le Festival du Voyageur

Des courses de chien au Festival du Voyageur? Et puis après! En partant, l'ampleur de la tenue à Saint-Boniface du deuxième Championnat mondial de courses de chiens attelés est difficile à saisir. Mais la musher Doris Préfontaine sait pourquoi on en parle comme du sport le plus spectaculaire qui soit!

«C'est le "high" ultime, fait-elle. J'élève mes chiens de course de la naissance à la maturité d'athlètes. La course, c'est une sensation qui combine la vitesse et une impression d'unité avec les chiens et avec la nature. Ça se fait dans le silence. Et puis, ajoute Doris Préfontaine, c'est un sport où les hommes et les femmes compétitionnent comme des égaux.»

La résidante de Sanford au Manitoba pratique ce sport depuis six ans, et elle s'est classée deuxième à plusieurs reprises au tournoi du Festival du Voyageur. L'événement mondial est une occasion rêvée pour Doris Préfontaine: «La crème de la crème va être ici. Et le Canada sera le pays à battre.» Elle se classe troisième au Canada dans sa catégorie des attelages de six chiens.

Winnipeg a été choisie (à l'unanimité) comme ville-hôtesse de l'événement le 16 septembre dernier par la Fédération mondiale des sports de chien attelés. Deux autres villes étaient en lice: Asagio en Italie et Todmoos en Allemagne.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le président du Festival du Voyageur, Marcel Lécuyer, a annoncé la tenue du Championnat mondial au parc du Voyageur.

Le commanditaire du Championnat, Pedigree Pal Dog Foods, contribuera 45 000$ de prix pour l'événement auquel participeront un total de 18 pays. La course aura lieu au Parc du Voyageur (les 9 et 10 février 1991), comme les autres courses de chiens attelés au Festival depuis 1971.

C'est un tour de force pour la fête d'hiver, affirme le directeur général Louis Paquin. «On veut que les courses de chien attelés deviennent un sport olympique, et le commanditaire veut se donner une visibilité mondiale. Il y aura donc beaucoup de marketing du Festival du Voyageur en Europe.»

«On vise deux types de pays: on veut créer des liens avec les autres grandes villes d'hiver, et à se faire connaître dans les pays francophones, comme la France et la Belgique. L'affaire d'être bilingue, ça nous a aidé à obtenir le Championnat mondial.»

Les attelages manitobains auront l'avantage de la glace en février prochain. «Pas besoin de faire de longs voyages avec mes chiens, pas besoin de les choisir d'avance non plus», se réjouit d'avance Doris Préfontaine.

La musher a débuté l'entraînement de ses chiens. «Je leur fais tirer un tout-terrain à quatre roues. Je leur montre aussi à être docile.» Elle avoue qu'avec sa petite taille - elle pèse environ 100 livres - elle ne peut pas se permettre de les traiter comme... des chiens.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-ANNE-DES-CHÊNES

Troisième soirée cabaret

La troisième soirée cabaret, avec service aux tables, se tiendra au Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes le samedi 20 octobre à 20h30.

Les billets pour cette soirée qui mettra en vedette des artistes locaux sont en vente au Centre culturel et auprès des membres au coût de 7.50$ chacun.

Y.C.

Lectures

ROMAN ADOLESCENTS

L'idole des inactifs, de Denis Côté.

Dans ce roman, l'histoire se passe en l'an 2 000, aux États-Unis, dans un univers apocalyptique, où l'action se mêle au drame. De quoi plaire aux jeunes lecteurs et lectrices.

(La Courte échelle, 1989)



«L'idole des inactifs».

SCIENCES APPLIQUÉES

Guide de survie en forêt, de Alan Fry

Pour les amoureux de la nature qui aiment aller faire des randonnées en forêt, voici quelques conseils, au cas où vous vous perdriez et seriez obligés de prolonger votre séjour. Les conseils de l'auteur abondent. Ce livre mérite d'être lu

(Éd. Trécarré, 1988)

SOCIÉTÉ

Les femmes à bicyclette à la belle époque, de Claude Pasteur.

Au début de 1900, dès l'apparition de la bicyclette, cela a causé une sorte de révolution car les femmes se sont emparées des vélocipèdes. Mais cela était-il convenable, pour les dames de la haute société, de monter à bicyclette? Et, les jeunes filles, n'allaient-elles pas perdre leur virginité montées sur de tels engins? Un livre à lire sans tarder

(Éd. France-Empire, 1986)

ROMAN HISTORIQUE

Soleils Barbares, de Norbert Rouland.

Au coeur du Ve siècle de notre ère, l'auteur nous fait vivre la vie d'une Ethiopienne nommée Fusca qui évolue dans l'empire romain déjà déclinant, dont des événements inoubliables. Superbe roman à lire

(Éd. Actes Sud, 1987)

BIOGRAPHIE

Blonds étaient les blés d'Ukraine, de Marie Gagarine

D'origine russe, Macha Méril est une actrice bien connue au Canada. Elle a demandé à sa mère, Marie Gagarine, d'écrire sa vie d'autrefois en Russie. Le résultat est un livre émouvant peignant le portrait d'une société disparue

(Éd. Laffont, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• ***Le Centre culturel franco-manitobain*** (340, rue Provencher) présente Ron Paley le 23 octobre dans le cadre des Mârdi Jazz. Artiste invité: Norman Ferraris, les 25 et 26 octobre.

• ***Soirées de jazz*** tous les vendredis et samedis soirs au Café Mozart (926 Grosvenor Avenue) à partir de 20 h 30. Entrée gratuite.

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente des oeuvres de Mahler dans le cadre de la série des Masterworks, les 26 et 27 octobre à 20 h, au Centennial Concert Hall. Billets: 12$, 16$, 21$, 24$. Réservations: 943-2900.

CINÉMA

• ***Le festival Baisers français II*** présente des films chaque soir à 19 h 30 et à 21 h 30, à partir du 18 octobre. A l'affiche: Moody Beach et Cruising bar le 18 octobre; Babylone et Portion d'éternité le 19; Forcier: «... en attendant» et Une histoire inventée le 20; Les matins infidèles et Trois pommes à côté du sommeil le 21; Sous les draps, les étoiles et Le party le 22; le Déclin de l'empire américain et Jésus de Montréal le 23; le Crime d'Ovide Plouffe et Réjeanne Padovani le 24; Rafales et Une histoire inventée le 25. À la cinémathèque, 100 rue Arthur.

• ***Eaton Place*** présente Monsieur Hire, avec Michel Blanc et Sandrine Bonnaire, à 7 h 40 et 21 h 30. Version française sous-titrée.

THÉÂTRE

• ***Le Cercle Molière*** présente Un miracle en Alabama du 26 octobre au 3 novembre à la salle Pauline-Boutal (CCFM 340, rue Provencher). Réservations: 233-8053.

ENFANTS

• ***Le mercredi 17 octobre***, de 13 h 30 à 15 h, les enfants d'âge préscolaire peuvent fabriquer des bulles au Manitoba Children's Museum (109 avenue Pacific). Activité bilingue. Entrée: enfants: 2,25$, adultes: 2,50$, gratuit pour les membres.

• ***Le Manitoba Children's Museum*** (109 ave. Pacific) invite les enfants à visiter la maison hantée et à construire des mobiles de fantômes et d'autres créatures effrayantes, le samedi 20 octobre et dimanche 21 octobre. De 9 h 30 à 17 h le samedi et de 11 h à 17 h le dimanche. Entrée: enfants: 2,25$, adultes: 2, 50$, gratuit pour les membres.

• ***Le samedi 20 octobre***, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) allume un feu de camp et invite les jeunes de 8 à 12 ans à savourer des gâteries rôties sur le feu. Coût: 3,50$ membres, 4,35$ non-membres. S'inscrire au 895-7001.



Dernière chance de voir la Passion de Narcisse Mondoux à Winnipeg. La pièce jouée par Gratien Gélinas et Huguette Oligny est présentée jusqu'au 21 octobre au Prairie Theatre Exchange. Billets: 942-5483. Mentionnons que Gratien Gélinas, âgé de 81 ans, vient d'être nommé personnalité de l'année par le quotidien La Presse.

EXPOSITION

• ***«Waterway»***, exposition d'aquarelles présentée à la Bibliothèque de Saint-Boniface jusqu'au 31 octobre. Oeuvres d'une dizaine d'artistes.

• ***«Rétrospective»***, exposition de tableaux récents de Josef Pylypiak, aux Galeries 1 et 2 du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 27 octobre.

LOISIR

• ***Le photographe manitobain Robert Taylor***, connu pour ses photos des paysages manitobains, sera au Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) dimanche le 21 octobre à 14 h, avec ses photos et son dernier livre: The Manitoba Landscape: A Visual Symphony.

• ***La Société d'orchidées du Manitoba*** invite les amateurs d'horticulture à une rencontre amicale, le 21 octobre à 14 h, au 401 ave, York. Du café sera servi. Les débutants peuvent profiter d'une initiation à l'horticulture à 13 h. Renseignements: Benoit, 888-4516.

• ***Le service de généalogie*** de la Société historique de Saint-Boniface est désormais ouvert au public les samedis de 9h à midi et les mardis de 19h à 22h. Renseignements: 233-4888.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



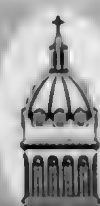


Gérald Tétreault

Gérald, comme
les années ont passé.
Ta mémoire est courte et
ta barbe a grisonné!

Joyeux 40 ans.

Avec amour,
Suzanne et les enfants
xxx



Éducation permanente

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

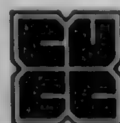
WordPerfect 5.0 – débutant
Session intensive

Dans ce cours non crédité offert par la Division de l'Éducation permanente, vous recevrez une introduction générale au traitement de texte par l'intermédiaire du logiciel WordPerfect. Seront expliqués le système d'exploitation DOS (SED), la saisie et sauvegarde de texte, la mise en page (*caractères gras, marges, soulignement, tabulations, interligne*) et l'utilisation de colonnes.

Dates: le jeudi 1er novembre

Frais d'inscription:

Date limite d'inscription:



SPORT

En bref

Attention à Cincinnati!

Les A's d'Oakland sont les grands favoris pour remporter la Série mondiale de base-ball qui a débuté le 16 octobre à Cincinnati.

Les Reds pourraient toutefois surprendre Oakland, de la même façon que les A's l'avaient fait en 1972.

Cette année-là, malgré la grosse machine rouge de Cincinnati (Johnny Bench, Tony Perez, Joe Morgan, Pete Rose et compagnie), Oakland l'avait emporté en sept parties.

Oakland avait plusieurs grandes vedettes (Reggie Jackson, Catfish Hunter et Bert Campaneris). Mais le joueur le plus utile avait été, à la grande surprise des amateurs, le receveur Gene Tenace.

Yves CHARTRAND

Retranché des Nordiques de Québec

Daniel Lambert est rendu aux États-Unis!

Retranché du camp d'entraînement des Nordiques de Québec le 22 septembre, le défenseur Daniel Lambert, n'est plus avec leur club-école des Citadelles de Halifax.

Le p'tit gars de Saint-Malo est rendu à Fort Wayne en Indiana depuis le 10 octobre. Il évolue présentement pour les Komets de la Ligue internationale (1), une équipe qui accueille des joueurs de Québec, Philadelphie et Détroit.

De sa chambre d'hôtel de Fort Wayne, Daniel Lambert n'a pas caché qu'il était très déçu lorsque le directeur du développement des joueurs des Nordiques, Gilles Léger, lui a annoncé qu'il déménageait à nouveau.

Il est passé par toute la gamme des émotions: la surprise, l'incrédulité et la déception.

«Je ne pense pas que c'est parce que je jouais mal. Il y avait trop de défenseurs. Ils veulent que je joue beaucoup. Ils m'ont dit que j'étais trop petit à 5'8". J'imagine que c'est plus facile de couper un gars comme moi qu'un autre qui mesure plus de six pieds.»

Daniel Lambert a pensé retourner pratiquer avec son équipe junior à Swift Current. Mais il s'est ravisé. «J'étais assis dans ma chambre d'hôtel à Halifax et je me suis dit que ce n'était pas la fin du monde. Il faut que je continue si je veux jouer dans la Ligue nationale. Si je retourne junior, ça ne m'aidera pas.»


Archives La Liberté

Le défenseur Daniel Lambert de Saint-Malo en des temps plus heureux

Ce changement surprise n'a pas eu que des désavantages. D'abord, Daniel Lambert est maintenant payé en argent américain. Et dès sa première semaine à Fort Wayne, les Komets sont allés jouer à... San Diego!

«Le vendredi soir, je n'ai pas joué, alors j'ai passé toute la journée à la plage!»

Le lendemain, le défenseur s'est repris sur la glace. Il a récolté deux passes, dont une sur le but vainqueur dans une victoire de 5-4 en prolongation.

Daniel Lambert entrevoit un bon séjour à Fort Wayne, l'entraîneur et directeur-gérant Al Sims étant un ancien défenseur des Bruins de Boston.

«C'est une très bonne équipe et il a l'air d'un bon entraîneur. Je pense que ça va m'aider. Il n'était pas un gros gars pour un défenseur.»

Le Malouin se dit toutefois tanné des chambres d'hôtel. «Il m'a demandé de me trouver un appartement que je peux louer par semaine ou par mois. On ne sait jamais, la saison est encore jeune.»

Il voit encore une petite chance que les Nordiques le rappellent car Theoren Fleury, un avant des Flames de Calgary, a joué pour Salt Lake City dans la ligue.

«Une affaire que j'ai réalisée, c'est qu'on n'est jamais sûr. J'ai appris beaucoup.»

Le calibre de jeu dans la Ligue internationale est près de celui de la Ligue américaine, selon Daniel Lambert. «C'est pareil comme à Halifax, sauf que c'est une ligue plus robuste.»

Avant son départ des Maritimes, le défenseur avait disputé plusieurs joutes hors-concours, ainsi qu'une rencontre de la saison régulière.

En dehors des activités reliées au hockey, Daniel Lambert se contente principalement d'aller de l'aréna à la chambre d'hôtel.

Il attend toutefois une visite importante le 27 octobre: celle de son amie de Swift Current qui va venir passer une semaine.

Daniel Lambert n'écarte pas la possibilité de se retrouver à Swift Current pour jouer au hockey. «S'ils veulent me garder ici, il va falloir qu'ils me fassent de la place. J'espère juste qu'on me laisse jouer avant qu'ils prennent une décision.»

Yves CHARTRAND

(1) [illegible]

Feu vert

Cher litre

Essentiellement, on n'a aucun contrôle sur le prix qu'on paie à la pompe. C'est cher! Mais on peut réduire soi-même sa consommation d'essence pour respecter son budget et polluer le moins possible l'environnement.



Qui va être le dernier à partir lorsque le feu va tourner au vert? Éviter d'accélérer brusquement permet aussi de prendre le temps de vivre.

Le dioxyde de carbone (ou gaz carbonique) est la principale cause du réchauffement de la planète. Pour faire sa part, il est important d'utiliser le moins possible sa voiture. Et puis, en conduisant à 90 au lieu de 120 km/h sur la grande route, on peut réduire de 25% sa consommation d'essence. Selon notre attitude, le litre peut donc coûter entre 46 et 61 cents.

Gens d'ici

Directeur à Moncton

• L'avocat Roger Bilodeau, originaire de Sainte-Agathe, a été nommé directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de l'École de droit de l'Université de Moncton.

L'avocat était professeur à cet endroit depuis 1984. Le CTTJ a été créé en 1979 pour répondre aux besoins des francophones en matière de francisation du common law.



Roger Bilodeau

• Micheline Marchildon (Saint-Norbert) et Julie Legal (Sainte-Geneviève) ont fait partie du jury du Carrousel international du film organisé à Rimouski (Québec) en septembre. Des Manitobaines participent ainsi pour la première fois à ce festival de films pour jeunes.

Ginette Busque du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

«La pornographie ment au sujet des femmes»

Ginette Busque était à Saint-Boniface à l'occasion du colloque annuel de Réseau, où elle a parlé de pornographie, «base la plus solide et la plus sournoise d'une propagande anti-femmes.» Co-auteure des fascicules La pornographie décodée I et II, Ginette Busque connaît bien cette industrie.

Au cours des dernières 25 années, la pornographie est devenue une véritable industrie. Une industrie qui fait énormément de tort aux femmes en laissant entendre qu'elles ne sont que des objets de plaisirs sexuels.

Par exemple, en 1965, 30 revues pornographiques circulaient au Canada. Quinze ans plus tard, on en dénombrait 540, soit une augmentation des ventes de 36%! En 1980, la valeur commerciale des 12 plus gros titres atteignait les 40 millions$ au Canada. Ajoutez à cela les films, les vidéos, les bars de danseuses, les boutiques diverses, etc., et vous avez une industrie très prospère, qui brasse des centaines de millions au Canada et des centaines de milliards aux États-Unis. Et cela, c'est sans compter le marché noir.



photo: Sylviane Lanthier

Ginette Busque: «Le matériel pornographique présente les agressions sexuelles, l'humiliation et l'infantilisation des femmes comme un divertissement.»

«On oppose souvent la liberté d'expression au contrôle du matériel pornographique, explique Ginette Busque en entrevue. Mais c'est un faux argument. La porno permet la liberté d'expression de qui, de quoi, exactement? Et s'agit-il vraiment de liberté d'expression?

«Je crois qu'il s'agit plutôt de liberté de commerce, et ce n'est pas du tout la même chose. Les producteurs de pornographie veulent faire de l'argent. Si on leur disait: nous vous défendons de vendre la porno, mais pour conserver votre liberté d'expression, nous vous donnons la permission de la montrer, il n'y aurait plus de porno!»

Pour faire les recherches qui ont permis la rédaction des fascicules La Pornographie décodée, les auteures ont dû visionner, regarder, analyser revues, films et vidéos. De quoi être dégoutées pour le reste de leurs jours!

«Il faut voir la porno pour comprendre à quel point elle est dégradante. Or, un des problèmes au niveau politique, c'est que les députés ne savent pas de quoi il s'agit exactement quand on parle de porno.»

«Un jour nous avons fait un montage de scènes des vidéos disponibles dans les motels. Nous voulions le présenter aux députés. Ça donnait un résultat assez percutant. Mais nous n'avons pas pu le présenter...»

Rien n'arrête les pornocrates, qui utilisent les agressions sexuelles, l'humiliation, l'infantilisation des femmes comme divertissement sexuel. «Ils ne respectent même pas l'allaitement maternel ou la grossesse. Il existe une revue qui ut[illegible]se des mères adolescentes qui allaitent. D'autres magazines sont consacrés à des professions: infirmières, hôtesses de l'air, étudiantes... On a même trouvé le moyen de récupérer la lutte des femmes pour l'égalité.»

Il est également faux de prétendre que la porno n'a pas d'effet sur ceux [illegible]me. De nombreuses [illegible] [illegible]ées au cours des 20 dernières années montrent que [illegible] exacerbe l'agressivité des consommateurs. [illegible] atteindre un certain niveau d'excitation, il faut consommer de plus en plus de porno, et de la porno de plus en plus dure.

En fait, si un droit est bafoué dans cette histoire, c'est plutôt le droit à l'information. «La [illegible] impose le silence aux femmes, dit Ginette Busque, et elle ment au sujet des femmes et de [illegible] sexualité en disant que les femmes aiment être victimes de violence.» Et c'est cela qu'il [illegible]

Sylviane LANTHIER

Les années 90

Des défis pour les femmes

Rencontrée en entrevue, Ginette Busque a fait un bilan du féminisme et des défis qui attendent les femmes. Voici des extraits de ces réflexions.

• Sur la situation de la femme au travail: «Les femmes sont plus nombreuses sur le marché du travail, mais leur situation demeure problématique: il y a des ghettos d'emploi, les emplois à temps partiel sont à 75% occupés par des femmes, qui sont encore confinées dans les services. La proportion de femmes pauvres en emploi a augmenté de 160% entre 1971 et 1986.»

• Sur les défis des années 90: «Accès au marché du travail, situation économique, accès au pouvoir et à certaines sphères d'éducation, garderies. Tout ça demeure problématique. Les technologies de reproduction présentent aussi des défis sur lesquels il faudra se pencher. Un très petit pourcentage de femmes n'ont pas besoin d'assumer leurs besoins à un moment ou un autre de leur vie. Il faut [illegible] éduquer les jeunes filles à [illegible]»

• Sur le mouvement féministe: «Le féminisme se vit encore par un mouvement organisé, mais différemment. Les femmes travaillent et ont peu de temps pour militer. Mais elles font valoir leurs points de vue dans leur emploi et leur secteur d'activité. Une plus grande proportion de femmes partagent les valeurs féministes et les font valoir dans leur milieu. Mais certaines ne s'identifient pas toujours au féminisme comme tel et de cette façon ne contribue pas à le valoriser.»

• Sur l'avortement: «La majorité des femmes sont favorables au libre choix et je crois qu'on assistera à des mouvements contre le projet de loi fédéral qui recriminalise l'avortement. Les femmes peuvent être contre l'avortement pour elles, mais en faveur du libre choix. Par exemple, le mouvement des femmes chrétiennes au Québec croit qu'on doit donner aux femmes des services pour qu'elles soient capables de vivre avec la décision qu'elles prennent, quelle qu'elle soit.»

S. L.



TPS
7%
Cayouche

Une élection partielle dans le quartier University

Afin de remplacer Marcel Laurendeau, le nouveau député provincial de Saint-Norbert, une élection partielle se tiendra dans le quartier University de Winnipeg le 24 octobre.

Au nombre des candidats, on retrouve Peter Diamant, un ancien sous-ministre adjoint aux affaires urbaines, et Roland Lavallée, qui travaille à Tourisme Manitoba.

Les autres sont Kevin Hedley, Douglas Plas, Jan Sorensen, Grant Sveinson et Jean York.

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

Communiqué n° 391/90

est à la recherche d'un(e)

ORTHOPÉDAGOGUE

à temps plein pour un **contrat** de durée limitée allant du 8 janvier au 30 avril 1991. Veuillez noter que ce poste se trouve dans la seule école française de la Division. Pour de plus amples renseignements, contactez le Bureau du personnel au 257-7827.

Qualités requises:

- admissible au certificat d'éducation spéciale du Manitoba
- expérience en enseignement
- expérience comme orthopédagogue serait un atout
- bilingue
- connaissance du langage global
- capacité d'élaborer des programmes dans un milieu intégré
- aptitude dans le domaine du travail en équipe
- connaissance pratique du modèle de prestation de services consultatif ou coopératif

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec mention du numéro du communiqué au Service du Personnel, Division scolaire de Saint-Vital, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3, **avant 16h, le vendredi 26 octobre 1990.** Vous devez soumettre un curriculum vitae pour chaque vacance annoncée dans un communiqué.

La Division scolaire de Saint-Vital est un lieu de travail où l'on ne peut pas fumer.

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

chef cuisinier/ère

au Café Jardin

Exigences:
- connaissance du français et de l'anglais
- initiative, organisation et capacité de travailler en équipe
- études pertinentes requises

Responsabilités:
- préparation des repas
- analyse et préparation des menus
- achats reliés au Café Jardin
- responsable du personnel de la cuisine

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions: le 26 novembre 1990

Toute personne intéressée est priée de contacter:

Centre Culturel Franco-Manitobain

Jacques Lavack
Directeur adjoint
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La Division scolaire de Fort Garry no 5

est à la recherche

d'un professeur

bilingue pour enseigner la troisième année à **l'école Viscount Alexander.** Le poste débutera le 4 février 1991 au 30 juin 1991.

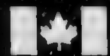
L'école Viscount Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e à la 6e année.

Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion. Le professeur enseignera tous les sujets à l'exception de la musique et l'éducation physique.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

M. Jean Beaumont
Sous-directeur général adjoint,
Division scolaire de Fort Garry # 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6

(204) 453-4608



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet n° 21-90
Location de locaux à bureaux
Travail Canada, bureau de district
de Winnipeg Est
Winnipeg (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 313,5 m² d'espace à bureaux utilisable et neuf (9) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilités aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux Règlements du commissaire fédéral des incendies. Les bâtiments proposés doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins à toutes les 30 minutes entre 7h et 17h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites suivantes: **rue Colony au boulevard Memorial à l'avenue Broadway à la rue Main à l'avenue Portage à l'avenue Notre-Dame à l'avenue Ellice.**

L'espace désiré devra se trouver au rez-de-chaussés et constituer un même ensemble.

Les locaux doivent être disponibles le 1er octobre 1991 pour une période cinq (5) ans avec deux options de renouvellement d'un an chacune. Le loyer des années d'option ne devra pas être supérieur au loyer de la période de cinq (5) ans.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1992) et les frais de fonctionnement (année de base 1992)

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées. les soumissions feront l'objet d'une divulgation intégrale en vertu de la Loi à l'accès sur la formation.

Date limite: le 8 novembre 1990 à 14h

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

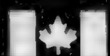
M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet n° 20-90
Location de locaux à bureaux
Travail Canada, bureau de district
de Winnipeg Ouest
Winnipeg (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 313,5 m² d'espace à bureaux utilisable et neuf (9) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilités aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux Règlements du commissaire fédéral des incendies. Les bâtiments proposés doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins à toutes les 30 minutes entre 7h et 17h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites suivantes: **avenue Portage à la rue Empress à l'avenue Wellington à la rue Century.**

L'espace désiré devra se trouver au rez-de-chaussés et constituer un même ensemble.

Les locaux doivent être disponibles le 1er octobre 1991 pour une période cinq (5) ans avec deux options de renouvellement d'un an chacune. Le loyer des années d'option ne devra pas être supérieur au loyer de la période de cinq (5) ans

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1992) et les frais de fonctionnement (année de base 1992)

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées. les soumissions feront l'objet d'une divulgation intégrale en vertu de la Loi à l'accès sur la formation.

Date limite: le 8 novembre 1990 à 14h

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

Canada

Spécialiste de la santé mentale des enfants — Winnipeg

L'équipe de consultation et de soins intensifs de courte durée, une équipe multidisciplinaire en santé mentale, offre un traitement aux enfants et adolescents de la région de Winnipeg qui souffrent de maladies mentales et un soutien à leurs familles ou dispensateurs de soins. L'équipe se compose d'un psychologue, de trois spécialistes de la santé mentale des enfants et d'un psychiatre-conseil. Le titulaire s'occupe d'intervention en cas de crise; offre des sessions thérapeutiques de courte durée, individuelles, de famille ou de groupe aux enfants et adolescents qui souffrent de problèmes liés à la santé mentale; fournit un service de soutien et de consultation aux familles et dispensateurs de soins. Au besoin, travail requis le soir et en fin de semaine.

D.U.I. inscription valable à l'A.I.I.M. ou B.S.S. ou B.R.M., et deux ans d'expérience connexe B.A. ou Inf. P. inscription valable à l'A.I.P.M., et quatre ans d'expérience connexe. Les dossiers des candidats possédant une combinaison équivalente d'études et d'expérience seront aussi examinés. Le postulant devra avoir travaillé avec des enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques et avec leurs familles. Il devra posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. La faculté de s'exprimer en français sera un atout. La sélection se fera en tenant compte du programme d'Action positive.

Échelle de salaire:
29 504$ - 43 216$ par année, en fonction des compétences

No de concours: 3613

Date de clôture:
le 7 novembre 1990

Adresse:

Santé Manitoba
La gestion des ressources humaines
330, avenue Graham
Bureau 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

Pour les propriétaires

La TPS n'est pas facile à avaler

Le 1er janvier prochain, les propriétaires de petites et moyennes entreprises devront faire face à la TPS, la taxe sur les produits et services. Comment cela affectera-t-il le commerce? Trois hommes d'affaires répondent.

Pour Réal Mulaire, pharmacien de Saint-Pierre-Jolys, «la TPS n'est pas facile à avaler. Ça va coûter cher à mettre en branle, ça va causer beaucoup d'ouvrage et on sera pas remboursé pour ça.»

En plus d'augmenter la tâche comptable, la TPS oblige Réal Mulaire à réétiqueter tous les produits en vente dans la pharmacie: «J'ai 8 000 items à étiqueter!» Il doit ôter la taxe fédérale déjà payée, rétablir sa marge de profit, tenir compte des articles taxables et des articles non taxables. Cet inventaire est également nécessaire pour lui permettre de réclamer les montants déjà payés en taxes sur son inventaire actuel.

Réal Mulaire a acheté une caisse enregistreuse capable de calculer séparément les deux taxes que les consommateurs paieront désormais à l'achet de certains articles: la TPS et la taxe de vente provinciale. Denis Grégoire, garagiste de Sainte-Anne, devra bien, lui aussi, acheter cette nouvelle caisse: «Ma machine n'est pas capable d'itemiser séparément ces deux taxes.»

Pour Denis Grégoire, la TPS va amener 5% d'ouvrage de plus. Résultat: «L'addition sur la facture risque d'être plus grosse.»

«Dans mon cas, la TPS ne fait pas une différence sur le prix de la marchandise. 7% sur mon prix d'achat, c'est mieux quo les 13, 5% actuels sur le prix des produits manufacturés! Mais le service sera taxé.»



Archives La Liberté

Denis Grégoire pense que la TPS va lui compliquer la vie.

Le plus compliqué reste encore de gérer toutes ces taxes: la provinciale ne s'applique pas toujours sur les mêmes produits que la TPS, et certains produits ne sont pas taxables non plus au fédéral. Un vrai casse-tête!

Louis Tétrault, propriétaire d'une entreprise de construction, président de la Chambre de commerce de La Broquerie et vice-président régional de la Chambre de commerce du Manitoba, dit que la TPS lui occasionnera plusieurs heures de plus en comptabilité. «Mais le gouvernement a promis que ça n'affecterait pas trop: il est supposé donner des rabais aux clients qui achètent des maisons.»

La Chambre de commerce du Manitoba, elle, sans être derrière la TPS à 100%, estime que si la TPS aide à diminuer le déficit fédéral, ce sera une bonne chose. En ces temps de crise où «les gens n'ont pas confiance», la TPS n'est qu'une des épines au pied des gens d'affaires, avec la récession, le fait que le Manitoba est sans budget depuis six mois et le préoccupant déficit fédéral.

Sylviane LANTHIER

La TPS et les PME

Les deux séries de questions des entreprises sur la nouvelle taxe

Pour le comptable Gérald Schaubroeck, la TPS pose deux séries de questions aux propriétaires de PME. Des questions techniques: comment administrer et percevoir la TPS. Des questions économiques: comment survivre comme commerce sous la TPS.

La Taxe sur les produits et services est ce qu'on appelle une taxe à la valeur ajoutée, un système de taxation existant dans de nombreux pays et en général assez simple à comprendre.

A chacune des étapes de fabrication d'un produit jusqu'à sa vente au consommateur, le produit prend de la valeur. Par exemple, une chaise vaut davantage que le prix du bois, des clous et du vernis qui entrent dans sa composition. Si le fabricant a payé 15$ le bois, les clous et le vernis de la chaise, et s'il vend la chaise 25$ au marchand, la différence représente la valeur ajoutée. La fabricant a payé 7% de taxe sur 15$ à l'achat des produits, et collectera 7% de taxe sur 25$ à la vente de la chaise.

Ce qui complique tout ça, c'est que certains produits seront taxables, d'autres seront détaxés, et d'autres encore exonérés. «Sur les produits détaxés, il y aura une taxe de 0%, explique Gérard Schaubroeck. Ce sera le cas des produits alimentaires de base, par exemple. Dans ces cas, le marchand ne chargera pas de taxe à la vente, mais sera capable de recouvrir les taxes que lui a payées en achetant ou en fabriquant ces produits. Et il n'y aura pas de taxe sur les produits exonérés, comme les services de santé et les services financiers.»



photo: Sylviane Lanthier

Le comptable Gérald Schaubroeck

Ce qui est compliqué, c'est que certains commerçants vendront des produits taxables et détaxés et qu'il leur faudra bien géré tout ça.

Selon Gérard Schaubroeck, la TPS aura donc des effets divers selon le genre de PME: un dépanneur ne sera pas affecté de la même façon qu'un petit fabricant ou qu'un vendeur de services.

Pour bien faire face à la TPS, les gens d'affaires doivent donc surveiller les quatre points suivants:

1. Être certains qu'ils tiennent compte de la taxe payée sur leurs achats et qu'ils la réclament, sans quoi ils perdront de l'argent.

2. Faire très attention avant d'utiliser les méthodes de calcul simplifiées mises au point par le gouvernement pour comptabiliser la taxe; il est possible que ces méthodes fassent perdre de l'argent.

3. S'assurer qu'ils comprennent bien les règlements gouvernementaux en ce qui concerne la facturation et les renseignements qui doivent apparaître sur les factures.

4. Tenter de savoir comment la TPS affectera les prix du marché dans leur domaine. Tenter aussi d'analyser comment l'inflation et la diminution probable du pouvoir d'achat des consommateurs influenceront leurs ventes.

Sylviane LANTHIER

EXPO '90

Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Endroit: CCFM, Salle Jean-Paul-Aubry
(340, boul. Provencher)

Date: le mardi 23 octobre 1990

Heure: 15h à 19h

—Entrée libre—

* Nombreux prix de présence
* Plus de 70 kiosques

L'Expo sera suivie d'un banquet

19h15 Cocktail; 20h Banquet
10$ membre; 20$ non-membre

Pour de plus amples renseignements, s.v.p. communiquez avec le **235-1406.**

Un gros merci à nos commanditaires de l'Expo et du banquet.

Cercle Molière
Fondation de recherche de Saint-Boniface
Sportex
Statistique Canada
Couture Forest Cadieux
ESBI
Construction S.R.B. Inc.
CHMC
Banque Nationale
Apeel Graphics
Westnofa of Canada Ltd.
Les exterminateurs SWAT
Le Beaujolais
Caisse populaire
La Lanterne Rouge
La Liberté
Héritage Saint-Boniface
Baskets Instead
Festival du Voyageur
Groupe Quebecor
Radio-Canada
Air Canada
CCFM
Marrin Brothers
D'Eschambault Assurance/Voyage
ONF
SFM
Emploi et Immigration
Canadian Publishers

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Nom ______________________ Titre ______________
Commerce/organisme ______________________
Adresse (travail) ______________________
Adresse (domicile) ______________________
Tél. (travail) ______________ (domicile) ______________
Télécopieur ______________
Genre de produits/services offerts: ______________

S.V.P., complétez et retournez à l'adresse indiquée ci-dessous avec votre versement établi à l'ordre de

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

2 - 157, boul. Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 Tél.: (204) 235-1406 Fax: 233-8122

Qui peut devenir membre?

Toute personne d'expression française qui s'intéresse au bien-être économique du milieu francophone.

Un gros merci à tous nos commanditaires 1990-1991.





La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Des ateliers sur la TPS

À l'occasion de la Semaine de la petite et moyenne entreprise (PME) au Canada du 21 au 27 octobre 1990, la Corporation de développement régionale Eastman tiendra une série d'ateliers sur le sujet de l'heure, la TPS, la taxe fédérale de 7% sur les produits et services.

Le but de ces conférences données par un représentant du gouvernement fédéral est de montrer comment les entreprises peuvent se préparer, explique Marie Louise Van Schie, la directrice générale de la Corporation de développement régional Eastman.

Au cours de la semaine prochaine, les rencontres se tiendront à 19h30 aux endroits suivants:

*Pinawa, le 22 octobre;

*Dominion City, le 23 octobre;

*Beauséjour, le 25 octobre;



Marie-Louise Van Schie est responsable de la corporation de développement régional Eastman.

*Saint-Malo (restaurant Côté), le 29 octobre.

Il est important de s'inscrire à l'avance en composant le 268-2884.

Y.C.

Douze moyens de survivre à un ralentissement économique

1. Pensez stratégie
2. Prévoyez vos mouvements de trésorerie
3. Réduisez vos stocks
4. Réévaluez vos besoins de main-d'oeuvre
5. Pensez location
6. Louez les locaux inutilisés
7. Obtenez l'appui de votre personnel
8. Faites le suivi de vos comptes clients
9. Négociez vos paiements
10. Trouvez des sources de financement
11. Étudiez votre marché
12. Recherchez de nouvelles occasions d'affaires

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

(Communiqué n° 382/T/90)

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) de 4e année

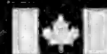
à temps plein pour un contrat de durée limitée allant du 8 janvier 1991 au 30 juin 1991. Veuillez noter que ce poste se trouve dans une des écoles d'immersion de la Division. Pour de plus amples renseignements, contactez le Bureau du personnel au 257-7827. Les candidats et candidates doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec mention du numéro de communiqué au **Service du Personnel, Division scolaire de Saint-Vital, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3, avant 16 h, le vendredi 26 octobre 1990**. Vous devez soumettre un curriculum vitae pour chaque poste qui vous intéresse.



BANQUE D'OEUVRES D'ART

Date limite pour soumette une demande:
le 15 novembre 1990
Pour obtenir une formule de demande, communiquer avec:
Conseil des Arts du Manitoba
93, avenue Lombard, pièce 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
Téléphone: 945-2237



Agriculture Canada — **PFRA — ARAP**

APPEL D'OFFRES
MODIFICATIONS DU DÉVERSOIR

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le jeudi 25 octobre 1990 pour le barrage Stephenfield, relativement au contrat nº 1 — Modifications au barrage Stephenfield, à 19 km à l'ouest et à 2 km au nord de Carman (Manitoba). Le travail comprend principalement le finissage superficiel du déversoir existant et la pose d'une nouvelle crête en béton armé.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg et à Brandon;
2. Les bureaux de l'administration locale de Carman (Manitoba);
3. Le bureau régional du génie de l'ARAP (Manitoba), pièce 402, 1, avenue Wesley, Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.

La documentation relative aux offres est disponible auprès de:

l'Ingénieur préposé aux contrats
Immeuble Motherwell
5e étage, 1901, av. Victoria
Régina (Saskatchewan)
S4P 0R5
Tél.: (306) 780-5265

sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50$) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

A. F. Lukey
Directeur, Service du développement
ARAP

Canada

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

fait un appel de candidatures pour un poste de

concierge responsable de l'immeuble

Qualifications:
- Certificat d'opérateur de chaudière ou de compresseur 5e catégorie.
- bilingue anglais et français

Entrée en fonctions: immédiatement

Salaire: 1 961,49$ par mois (1989)

Heures de travail: 8h à 17h

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae **avant le 29 octobre 1990 (12h)** à la:

Directrice générale
La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12
760, av. Kildare est
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

un(e) suppléant(e)

à temps plein (1,0) pour la 6e année, à l'école Taché (programme français). La personne devra enseigner toutes les matières y compris l'anglais.

Date d'entrée en fonctions: immédiatement, pour une période indéfinie

On vous prie de prendre contact avec:

Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Man.)
R2H 2W7

Tél.: 233-8735

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage.

Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

La Réserve: l'aventure à temps partiel

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Recrutement de la Réserve armée
Manitoba et Ontario nord
(204) 786-4314 (à frais virés)
Thunder Bay
(807) 343-5100 (à frais virés)

Marc, étudiant à plein temps, caporal dans la Milice, à temps partiel.



FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Agent(e) bilingue, communications régionales



46 739 $ - 52 610 $
Anciens Combattants Canada
Winnipeg (Manitoba)

Votre défi

Sous la direction générale du directeur régional adjoint, vous planifierez, élaborerez et gérerez tous les aspects des activités de communication reliées au ministère. De plus, vous ferez partie de comités de gestion régionaux et serez chargé(e) de l'administration des activités et des projets relatifs aux communications pour la région des Prairies.

Vos compétences

Vous possédez un diplôme universitaire ou collégial doublé d'expérience en journalisme, en relations publiques ou dans un champ connexe. De plus, vous avez une bonne connaissance de la révision et des politiques de programmation de divers médias d'information et des antécédents considérables dans ces domaines. La compétence en français et en anglais est essentielle.

Pour en connaître davantage sur ce poste, acheminer votre curriculum vitae et votre demande d'emploi d'ici **le 2 novembre 1990**, en indiquant le numéro de référence ***90-510-1150405(W6F)***, **à l'agent de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 391, rue York, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada



UM

Le Département de l'Enseignement des sciences humaines et des sciences sociales de la Faculté d'Éducation de l'Université du Manitoba sollicite des candidatures au poste de professeur adjoint pour le programme de didactique du français langue seconde (poste menant à la permanence). Le/La candidat(e) devra être titulaire (ou être sur le point de compléter) un doctorat en didactique du français langue seconde, de l'expérience en enseignement du français de base et par immersion de préférence aux niveaux élémentaire et secondaire. Le/La candidat(e) devra, en outre, démontrer un intérêt marqué pour l'enseignement et la recherche dans un milieu universitaire.

Nature de la tâche: l'enseignement au premier et deuxième cycle, la surveillance des stagiaires dans les écoles, la direction des travaux de recherche au niveau des études supérieures, faire personnellement de la recherche, publier et participer à différents comités de la faculté ou de la communauté.

L'Université du Manitoba invite la candidature de femmes et d'hommes compétents, dont les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. L'Université a prévu un milieu de travail sans fumée. La préférence sera accordée aux citoyens(nes) canadiens(nes) et aux immigrant(e)s reçu(e)s.

Les candidat(e)s doivent acheminer leur curriculum vitae, une lettre précisant leur intérêt et leur compétence dans le domaine, le nom et l'adresse de trois (3) répondants à: **Dr. John Seymour, Department of Curriculum: Humanities and Social Sciences, Faculty of Education, University of Manitoba, Winnipeg, Manitoba R3T 2N2.**

Date limite des candidatures: le 30 novembre 1990 ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

On prévoit l'entrée en fonctions de préférence le 1er janvier 1991, ou le 1er juillet 1991, selon le cas.

La Société Radio-Canada

cherche à combler un poste temporaire

de rédacteur/reporter

pour la salle de nouvelles à CKSB.

La personne choisie sera chargée de l'exécution de toutes les tâches de reportage et/ou de la rédaction des nouvelles.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire et avoir au moins un an d'expérience connexe.

Salaire selon la convention collective.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec Michel Boucher au 788-3236.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 26 octobre 1990** à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Radio-Canada se conforme à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB/Manitoba

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

un(e) tuteur/tutrice

de français pour adultes. Quatre classes par semaine, d'une durée d'une heure chacune, de novembre à juin, au bureau divisionnaire.

Faire parvenir votre demande par écrit à:

Germaine Gosselin-Marion
Division scolaire de St-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

Tél.: 253-2681



ENTREPRISE SAINT-BONIFACE INC.

Nomination



Guy J. Bradet, C.G.A.

Raymond Simard, président, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Guy Bradet au poste de directeur général d'Entreprise Saint-Boniface en date du 29 octobre 1990.

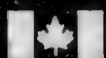
Avant sa nomination, Monsieur Bradet était agent principal des comptes à la Banque fédérale de développement.

Entreprise Saint-Boniface Inc. est un organisme de développement économique communautaire qui cherche à créer de nouveaux emplois dans la région du Vieux Saint-Boniface en fournissant de l'aide technique et financière aux entreprises nouvelles ou existantes. L'organisme est appuyé par Emploi et Immigration Canada.

Le président invite tous les intéressés à contacter Monsieur Bradet pour de plus amples renseignements concernant les services offerts en composant le [illegible]1-0642

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet nº 19-90
Location de locaux à bureaux
CEIC
Selkirk (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 1 083,03 m² d'espace à bureaux utilisable et vingt-trois (23) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilités aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux Règlements du commissaire fédéral des incendies. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Le bâtiment proposé doit se trouver dans la ville de Selkirk; la préférence sera accordée aux bâtiments situés au centre-ville.

L'espace désiré devra constituer un même ensemble et se trouver au même étage, de préférence au rez-de-chaussée.

Les locaux doivent être disponibles le 15 octobre 1991.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1992) et les frais de fonctionnement (année de base 1992)

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées. Les soumissions feront l'objet d'une divulgation intégrale en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Date limite: le 15 novembre 1990 à 14h

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires [illegible] Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux [illegible] dans les documents de soumission.

Le Ministère [illegible] des offres.

Canada



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA COLLECTIVITÉS ISOLÉES AU MANITOBA

NOUS CHERCHONS conseiller/conseillère en mathématique.

LES CANDIDATS DOIVENT posséder un certificat d'enseignement valide du Manitoba ou y être admissibles. Ils doivent prouver qu'ils satisfont aux normes d'enseignement en classe après l'obtention de leur certificat ou pendant un stage supervisé en enseignement. Une expérience antérieure de travail avec des enfants autochtones et la capacité de parler une langue autochtone sont des atouts pour ce poste. La connaissance de l'anglais est essentielle. Les candidats doivent subir un examen médical préalable à l'emploi avant d'être nommés à un poste isolé.

NOUS OFFRONS un salaire annuel variant de 18 821$ à 46 853$ et des indemnités de poste isolé, le cas échéant, ainsi qu'un logement loué.

Une vérification de base de la fiabilité est requise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi à:

Helen Grabowski
Division de l'éducation
Affaires indiennes et du Nord Canada
Bureau régional du Manitoba
275, avenue Portage, bureau 1100
Winnipeg (Manitoba) R3B 3A3
Téléphone: (204) 983-3535

Veuillez postuler avant: le 24 octobre 1990

For information in English, contact the above office.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada



Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales | Federal Environmental Assessment Review Offic

LA COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE CHARGÉE D'EXAMINER LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE MODIFIE LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DE DÉTERMINATION DE L'IMPORTANCE DES PROLEMES

La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner le [illegible] des déchets de combustible nucléaire a modifié le calendrier des réu[illegible] tance des problèmes en se basant sur les inscriptions reçues avant le 24 septembre. L[illegible] lieu à **l'hôtel Delta winnipeg, le 22 novembre de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Susan Toller
Secrétariat de la Commission examinant
la gestion des déchets de combustible nucléaire

Téléphone: (819) 997-2273
à frais virés
Fax: (819) 994-1469

Canada

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e)

bilingue (anglais et français) à temps plein pour une classe de 2e année du programme d'immersion française. Contrat de durée limitée allant du 1er décembre 1990 au 28 juin 1991.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae indiquant vos qualifications et votre expérience à l'adresse suivante :

Personnel enseignant
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, av. Kildare est
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

Petro-Canada offre une excellente occasion à quelqu'un qu'intéresserait la location d'un POSTE D'ESSENCE AVEC SERVICE, situé au bord d'une grande route à Steinbach, au Manitoba.

POSTE D'ESSENCE À LOUER

Une expérience du service au public serait préférable, mais les principales qualités nécessaires sont l'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la volonté de s'intégrer à une équipe gagnante. Vous aurez également à faire un investissement.

En contrepartie, Petro-Canada vous assurera un soutien commercial exceptionnel, notamment en matière de publicité, de promotion et de techniques marchandes.

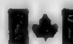
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 24 octobre à :



Produits Petro-Canada
Territoire n° 80
C.P. 945
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2T3

CRTC **Avis public** Canadä

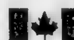
CRTC — Avis public 1990-90. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 4. Toronto (Ont.). Demande (901133900) présentée par **YTV Canada, Inc.** en vue de modifier sa licence d'exploitation de réseau de services spécialisés en changeant certaines conditions de licence comme suit · en modifiant la condition de licence numéro 3, relative aux catégories d'émissions, afin qu'elle se lise comme suit: «La programmation distribuée par la titulaire et dont l'auditoire se compose de familles ne doit pas inclure d'émissions des catégories suivantes, énoncées à l'article 6 de l'annexe I du Règlement de 1990 sur les services spécialisés: nouvelles (catégorie 1), analyse et interprétation (affaires publiques) (catégorie 2), sports professionnels (catégorie 6(a)); ou les bandes musicales vidéo.» - en modifiant la condition de licence numéro 5, relative aux émissions dramatiques produites aux États-Unis, afin qu'elle se lise comme suit: «À chaque période de radiodiffusion en soirée, la titulaire ne doit pas distribuer plus d'une heure (non-cumulative) d'émissions dramatiques produites aux États-Unis énoncées aux alinéas 6(7) (a), (c), (f) et (g) de l'annexe I du Règlement de 1990 sur les services spécialisés.» - en modifiant la condition de licence numéro 12(a), relative au matériel publicitaire, afin qu'elle se lise comme suit: «Sous réserve des alinéas (b) et (c), la titulaire ne doit pas distribuer plus de 8 minutes de matériel publicitaire par heure d'horloge. En plus d'un maximum de 8 minutes de matériel publicitaire, la titulaire pourra diffuser un maximum de 4 minutes par heure de matériel publicitaire composé de messages d'intérêt public non payés ainsi que de promotions relatives à de futures émissions qui seront diffusées sur ce réseau.» Examen de la demande YTV Canada, Inc., 64, av. Jefferson, Unité 18, Toronto M6K 3H3. La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester ouest, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4. Pièce 1500, 800, rue Burrard, Case postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (N.-É.) B3J 2A8. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant **le 26 octobre 1990.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou aux bureaux régionaux de Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997 et de Winnipeg (204) 983-6306


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

CRTC **Avis de modification** Canadä

CRTC — Avis Public 1990-81-1. **Prorogation du délai pour formuler des observations concernant l'appel d'observations en matière de transfert de propriété.** Dans son avis public CRTC 1990-81 du 15 août 1990 intitulé: Appel d'observations en matière de transfert de propriété, le Conseil invitait les parties intéressées à lui soumettre des commentaires au plus tard le 30 septembre 1990. Suite à une demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et autres qui ont exprimé le désir de bénéficier de temps supplémentaire pour la préparation de commentaires et de consultations, le Conseil reporte la date limite de réception des commentaires au **16 novembre 1990.**


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

aide au maintien

Sous la direction du chef de maintien, l'employé aura la responsabilité de l'entretien régulier et de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du CCFM.

Exigences:

- facilité de communiquer en français et en anglais
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe

Rémunération:

- selon l'expérience

Entrée en fonctions: à être négociée

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant **le 1er novembre 1990** à:



Chef du maintien
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Gendarmerie royale du Canada — Royal Canadian Mounted Police

Mécanicien(ne) en chef

(salaire horaire : 16,75 $ - 18,56 $)

Usine de chauffage central
Académie de formation de la GRC
Regina (Saskatchewan)

Vous serez responsable de l'organisation, de la direction et du contrôle de l'exploitation et de l'entretien d'une usine de chauffage central à haute pression.

Responsabilités

Vous aurez à superviser douze employés affectés à l'usine, travaillant en rotation sur des quarts de douze heures.

Compétences requises

- Certificat interprovincial ou de la Saskatchewan, de mécanicien de machines fixes, vapeur-réfrigération CVAC.
- Expérience dans l'exploitation d'une usine de chauffage à la vapeur sous haute pression à feu jumelé et d'un système auxiliaire de contrôle et de distribution.
- Expérience dans la gestion du personnel
- Expérience dans la planification des opérations en usine.
- Maîtrise de l'anglais.

Une vérification approfondie de la fiabilité sera faite avant la nomination

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux. Pour postuler, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le **26 octobre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence **S-90-52-01860-(W6F)**, à **Carol Sanders, 2045, rue Broad, bureau 309, Regina (Saskatchewan) S4P 2N6. Tél.: (306) 780-6155; ATME.: (306) 780-7506; téléc. : (306) 780-7568.**

Canadä

Nécrologies

SOEUR MARIE ST-PIERRE, s.g.m.

Paisiblement après une courte maladie, Soeur Marie St-Pierre, s.g.m. est partie vers le Père le 10 octobre 1990 à la Maison provinciale des Soeurs Grises. Née à Île-des-Chênes (Manitoba) le 13 juin 1899, elle se consacra au Seigneur le 5 août 1921 à Saint-Boniface (Manitoba).

Après sa profession religieuse, Soeur St-Pierre servit au bureau des admissions à l'Hôpital général Saint-Boniface durant trois années puis suivit un cours de comptabilité. De 1927 à 1946 elle servit comme comptable dans plusieurs hôpitaux gérés par les Soeurs Grises, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et même aux États-Unis.

De 1947 à 1964 elle offrit ses services dans les domaines des archives médicales, la visite aux malades, la bibliothèque, puis encore à la comptabilité pour ensuite se rendre à la Maison provinciale des Soeurs Grises à Saint-Albert (Alberta) à titre de secrétaire provinciale de 1965 à 1968. De là c'est le retour à Saint-Boniface comme secrétaire, et comme aide aux archives. En 1983, se disant retirée, elle continue de rendre des services communautaires à la Maison provinciale.

Rayonnant d'une joie de vivre, Soeur Marie était ouverte aux personnes et aux événements. Elle avait un amour particulier pour les jeunes, ceux-ci le lui rendant avec grande affection. Les cours de français qu'elle donnait étaient souvent des temps forts de rencontres et d'amitié. Femme priante et disponible, elle a servi avec joie et persévérance tout au long de sa vie et c'est avec paix qu'elle alla à la rencontre définitive du Seigneur, qui lui disait: «Tu as du prix à mes yeux et je t'aime.» (Is. 43,4)

Soeur Marie St-Pierre laisse dans le deuil trois soeurs: Soeur Amanda St-Pierre de la Maison provinciale des Soeurs Grises à Saint-Boniface, Mademoiselle Camilla St-Pierre de Sainte-Anne-des-Chênes et Madame Thérèse Chrétien de Gaspé sud (Québec); ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux ami(e)s.

Une célébration de la parole eut lieu à la Maison provinciale des Soeurs grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface le 11 octobre à 19h30. La messe des funérailles a été célébrée le 12 octobre par Mo[illegible] Peter Sutton, Archevêque de [illegible]tin-Le Pas avec co[illegible] Léo Couture, aûmonier à la Ma[illegible] provinciale

[illegible] confiée à la Chap[illegible] Desjardins

«L'univers à livre ouvert»

L'Encyclopedia Universalis

Nouvelle édition 199[illegible] — [illegible] en français s.v.p.!

Pour information: 257-2946

(Rabais aux étudiants enseignants)

Service de conseiller

Centre de counselling et de croissance

Gilles Beaudry

Thérapie individuelle de couple et familiale sessions de groupe

Service confidentiel

261, rue DesMeurons
237-8295

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 20 octobre

7h00 Télé-M Ma petite pouliche

7h30 CBWFT Samedi jeunes
Télé-M G.I. Joe

7h35 CBWFT Gabby et les petits malins

8h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Transformeurs

8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
Télé-M G.I. Joe

9h00 CBWFT Le livre de la jungle
Télé-M La croisière s'amuse

9h30 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Flash Varicelle

10h30 CBWFT Souris noire
Télé-M Magazine Montréal

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Ciné week-end: Croisière en enfer

11h30 CBWFT La semaine à l'Assemblée nationale

12h00 CBWFT Cinéma: Tintin et le lac aux requins

12h12 TV-5 Euroflash

12h15 TV-5 Les héros du samedi

13h00 Télé-M Ciné week-end: Les évadés du triangle d'or

13h15 TV-5 C'est la vie

14h00 CBWFT La coupe du monde de cyclisme

14h15 TV-5 Téléscope

14h30 CBWFT L'univers des sports

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M La belle vie

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Alf
TV-5 Carré vert

16h30 Télé-M Batman
TV-5 Faune nordique II

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition week-end
TV-5 Le temps de vivre

17h10 CBWFT Virages

17h30 Télé-M Le décompte vidéo star

17h50 TV-5 Euromag

18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Avis de recherche
TV-5 Thalassa

19h00 CBWFT Hockey: Les Canadiens de Montréal affrontent les Flyers de Philadelphie
Télé-M Ciné-extra: Haut les flingues
TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.

19h27 TV-5 Euroflash

19h30 TV-5 Sacrée soirée

21h00 Télé-M Ad lib
TV-5 Jeune cinéma

21h30 CBWFT Le téléjournal

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télé-sélection: Festival Pierre Richard: Le grand blond avec une chaussure noire

22h10 TV-5 Pyrénées pirinéos

22h20 Télé-M Les sports

22h30 Télé-M Ciné-Lune: Le maître de la camorra

22h40 TV-5 Journal télévisé de A2

23h25 TV-5 Sacrée soirée

0h55 TV-5 Jeune cinéma

1h30 Télé-M Le TVA, édition réseau

1h50 Télé-M Les sports

2h05 TV-5 Pyrénées pirinéos

2h35 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 21 octobre

7h00 Télé-M Vision mondiale

7h30 CBWFT Déclic

7h35 CBWFT Misha

8h00 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Le monde à venir

8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Punkie

9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
Télé-M Justice pour tous

9h30 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-François-d'Assise à Ottawa par Rodrigue Dion, ptre
Télé-M En toute amitié

10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Ciné week-end Pour une poignée de dollars

12h00 CBWFT Autosport Molson

12h12 TV-5 Euroflash

12h15 TV-5 Flash Varicelle

12h45 TV-5 Le petit journal

13h00 CBWFT Hockey: Les Canadiens de Montréal visitent les Nordiques de Québec
Télé-M Ciné week-end Qui a tué le président?

13h15 TV-5 Scully rencontre

13h45 TV-5 Sans détour

14h15 TV-5 Gros méchant show

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.

15h30 CBWFT Court métrage
Télé-M Batman

16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Le décompte vidéo star
TV-5 Trente millions d'amis

16h30 Télé-M Nature enjeu
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Le TVA, édition week-end
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Docteur Doogie

17h50 TV-5 Euromag

18h00 CBWFT Ce soir dimanche
Télé-M Rira bien
TV-5 7 sur 7

18h30 Télé-M Ferland Nadeau en direct

18h50 CBWFT Le téléjournal

19h00 CBWFT Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.

19h27 TV-5 Euroflash

19h30 TV-5 Caractères: Noir, c'est noir

20h00 CBWFT Les beaux dimanches
Télé-M Cinéma: Nadine

20h50 TV-5 Cinérama

21h35 TV-5 Sentiers du monde

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 Télé-M Les sports

22h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Vision mondiale

22h40 TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 CBWFT Scully rencontre

[illegible] CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

23h45 CBWFT La politique provinciale

23h50 Télé-M Les sports

23h55 CBWFT La politique fédérale
TV-5 Caractères

0h05 CBWFT Ciné-club: La rose pourpre du Caire

0h45 TV-5 Cinérama

1h30 TV-5 Sentiers du monde

2h35 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 22 octobre

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Signé Cat's Eyes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Les mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Maritimes en direct

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: La belle de Moscou

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 Euroflash

14h15 TV-5 A comme artiste III

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Entre partis

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Pare-chocs

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 La main de Staline

18h30 CBWFT Plus

19h00 CBWFT La course Europe-Asie
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Journal télévisé de FR3

19h27 TV-5 Euroflash

19h30 TV-5 Comédie d'un soir

20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h45 TV-5 Viva

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Dallas

22h27 Télé-M La météo

22h30 Télé-M Les sports

22h40 TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 Télé-M Miami

23h05 CBWFT L'heure G

23h25 TV-5 Comédie d'un soir

23h50 Télé-M La croisière s'amuse

0h05 CBWFT Cinéma: Mussolini dans l'intimité (2e de 7)

0h50 Télé-M Le TVA, édition réseau

1h17 Télé-M Météo

1h20 Télé-M Les sports

1h40 TV-5 Viva

2h35 TV-5 Radio France internationale

Mardi 23 octobre

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Signé Cat's Eyes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Les mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Manigances

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Un petit miracle

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 Euroflash

14h15 TV-5 Transitions

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Québec inc.

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Télétourisme

16h30 CBWFT Au jeu
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Manigances
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-suey
TV-5 Envoyé spécial

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Chambres en ville

19h00 CBWFT La cour en direct
TV-5 Journal télévisé de FR3

19h27 TV-5 Euroflash

19h30 CBWFT Le grand remous
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Tous à la une

20h00 CBWFT Cormoran
Télé-M Le match de la vie

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Faut pas rêver

21h25 CBWFT Le point

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Eurosud

22h05 CBWFT Metropolis

22h27 Télé-M La météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 Télé-M Ciné-lune: Le dernier contrat

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Tous à la une

0h05 CBWFT Cinéma: Le matou (3e de 6)

0h45 TV-5 Faut pas rêver

0h50 Télé-M Le TVA, édition réseau

1h17 Télé-M Météo

1h20 Télé-M Les sports

1h45 TV-5 Eurosud

2h15 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 24 octobre

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Signé Cat's Eyes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Musicolore

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Chambre à part

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 Euroflash

14h15 TV-5 Gros méchant show

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Claire Lamarche

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Carré vert

16h30 CBWFT Zorro
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Smac
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 Euromag

18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M L'heure juste
TV-5 Temps présent

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Hockey: Les Canadiens de Montréal affrontent les Islanders de New York

19h00 CBWFT Les années coup de coeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

19h27 TV-5 Euroflash

19h30 CBWFT Comment ça va?
TV-5 Petit écran grand roman

20h00 CBWFT Jamais deux sans toi

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'après-match

21h25 CBWFT Le Point

21h30 TV-5 Les francofolies de Montréal

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal

22h05 CBWFT Scully en direct

22h27 Télé-M La météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 Télé-M Ciné-lune: Cérémonie secrète

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Petit écran grand roman

0h05 CBWFT Cinéma: Détective privé

0h50 Télé-M Le TVA, édition réseau

1h15 TV-5 Les francofolies de Montréal

1h17 Télé-M Météo

1h20 Télé-M Les sports

1h45 TV-5 Les francofolies de Montréal

2h15 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 25 octobre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Les mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Tête première**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le coup de l'oreiller**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Les artisans d'une époque**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: De Gaulle ou l'éternel défi** (3e de 6)
Télé-M **Claire Lamarche**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Carré vert**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **30 ans, pour vous avant tout à CBWFT**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Carnets de route**
18h30 CBWFT **Plus**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Le concert déconcertant**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **La santé du monde**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Pare-chocs**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Chefs-d'euvres en péril**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **La loi de Los Angeles**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Le sang du sorcier**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Le concert déconcertant**
0h05 CBWFT **Cinéma: Le mariage du siècle**
0h45 TV-5 **Pare-chocs**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h15 TV-5 **Chefs d'oeuvre en péril**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 26 octobre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Bouffée de santé**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: De Gaulle ou l'éternel défi** (4e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Une heure pour l'Europe**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **9 - 1 - 1**
19h00 CBWFT **Série plus: Meurtre par décret**
Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **Téléobjectif: Un bruissement de feuilles**
20h00 Télé-M **La vie en couleur**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Musique danse vidéo**
22h05 CBWFT **Images de Marc**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Deux enfoirés à Saint-Tropez**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: Les témoins silencieux**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h15 TV-5 **Hotel**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
1h45 TV-5 **Extases**
2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 20 au 26 oct. 1990

Samedi 20 oct.

11h00 Télé-M Croisière en enfer
Am. 1980. Drame de M. O'Herlihy avec Christopher Plummer, Cliff Potts et Christine Belford. Deux couples en croisière sur un voilier sont victimes d'un pirate moderne.

12h00 CBWFT Tintin et le lac aux requins
Dessins animés réalisés par Raymond Leblanc. Tintin, le capitaine Haddock ainsi que les Dupond et Dupont découvrent que le bandit Rastatopoulos, grand ennemi de Tintin, se cache au fond du lac aux Requins d'où il espionne le professeur Tournesol afin de lui voler ses inventions (fr.-belge 79).

13h00 Télé-M Les évadés du triangle d'or
Am. 1982. Film d'aventures de H. Bartlett avec Michael Landon, Jurgen Prochnow et Moira Chen (Laura Gemser). Un journaliste entraîne une Laotienne à fuir son pays en traversant les eaux d'un fleuve limitrophe.

19h00 Télé-M Haut les flingues
Am. 1984. Comédie policière de R. Benjamin avec Clint Eastwood, Burt Reynolds et Jane Alexander. À Kansas City, dans les années 30, des policiers riveaux se débattent entre deux clans criminels ennemis.

22h05 CBWFT Le grand blond avec une chaussure noire
Comédie d'espionnage réalisée par Yves Robert. Avec Pierre Richard, Mireille Darc et Bernard Blier. Pour se venger d'un subalterne, un chef des services secrets français monte une supercherie dont sera victime un grand blond avec une chaussure noire (fr. 73).

22h30 Télé-M Le maître de la camorra
It. 1986. drame policier de G. Tornatore avec Ben Gazzara, Laura Del Sol et Leo Guillotta. À partir de sa cellule, un criminel condamné à la prison pour meurtre réussit à s'imposer comme le chef de la mafia. (2e de 2).

Dimanche 21 oct.

11h00 Télé-M Pour une poignée de dollars
It. 1966. Western de S. Leone avec Clint Eastwood, Marianne Koch et Gian Maria Volonte. Un aventurier est mêlé à la lutte de deux bandes rivales dans un village à la frontière du Mexique.

13h00 Télé-M Qui a tué le président?
Am. 1979. Drame policier de W. Richert avec Jeff Bridges, John Huston et Belinda Bauer. Un homme enquête sur la mort de son frère qui fut assassiné alors qu'il exerçait la présidence des États-Unis

20h30 Télé-M Nadine
Am. 1987. Comédie policière de R. Benton avec Kim Basinger, Jeff Bridges et Rip Torn. En voulant récupérer des photos compromettantes, une jeune femme et son ex-mari ont maille à partir avec un homme d'affaires véreux.

0h05 CBWFT La rose pourpre de Caire
Comédie fantaisiste écrite et réalisée par Woody Allen. Avec Mia Farrow, Jeff Daniels et Danny Aiello. Dans les années 30, une serveuse mal mariée oublie ses misères quotidiennes en allant au cinéma (amér. 85)

Lundi 22 oct.

12h30 Télé-M La belle de Moscou
Am. 1957. Comédie musicale de R. Mamoulian avec Fred Astaire, Cyd Charisse et Janis Paige. Une représentante du Parti arrive à Paris pour forcer trois délégués russes à rentrer dans leur pays

0h05 CBWFT Mussolini dans l'intimité
En 1929, la conclusion des accords du Latran consolide le prestige du Duce. C'est à cette époque que sa fille épouse le Comte Ciano, jeune diplomate fasciste. En 1934, 'à l'aube d'un conflit avec l'Éthiopie, Victorio et Bruno, les fils de Mussolini, s'engagent dans l'aviation militaire. (2e de 7)

Mardi 23 oct.

12h30 Télé-M Un petit miracle
Am. 1983. Comédie dramatique de T. Tannen avec John Huston, Pelé et Peter Fox. Un célèbre joueur de soccer aide un foyer pour orphelins à se sortir d'une mauvaise passe financière.

22h50 Télé-M Le dernier contrat
G.-B. 1980. Drame policier de M. Dryhurst avec Patrick McGoohan, Lee Van Cleef et Adna O'Brien. Parvenu à la retraite, un tueur professionnel accepte une dernière mission.

0h05 CBWFT Le matou
Monsieur Émile découvre que Slipskin met de la drogue dans les repas de Florent. Ratablavasky annonce à ce dernier que lui seul est le propriétaire du restaurant. En rendant visite à ses parents, Florent apprend qu'une tante, riche originale vivant en Floride, les invite à aller la visiter. Élise apprend qu'elle est enceinte. (3e de 6)

Mercredi 24 oct.

12h30 Télé-M Chambre à part
Am. 1965. Comédie de R. Thorpe avec Sandra Dee, Bobby Darin et Donald O'Connor. Une jeune fille profite de l'absence du propriétaire d'un appartement pour donner rendez-vous à un jeune homme

22h50 Télé-M Cérémonie secrète
G.-B. 1968. drame psychologique de J. Losey avec Mia Farrow, Elizabeth Taylor et Robert Mitchum. Une jeune fille, troublée par la mort de sa mère, [illegible] une femme qui ressemble à [illegible]

0h05 CBWFT Détective privé
Drame policier réalisé par Jack Smight Avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. Un détective privé est engagé par une dame pour retrouver son mari disparu (amér. 66)

Jeudi 25 oct.

12h30 Télé-M Le coup de l'oreiller
Am. 1965. Comédie de M. Gordon avec [illegible] Caron et Charles Boyer. Un avocat [illegible] fait appel à un [illegible]

22h50 Télé-M Le sang du sorcier
Am. 1982. Drame d'horreur de T.L. [illegible] Stacey Nelkin et [illegible]

0h05 CBWFT Le mariage du siècle
[illegible]

Vendredi 26 oct.

19h00 CBWFT Meurtre par décret
Martin Anderson est assassiné sur le bord d'une autoroute, dans des circonstances bizarres. Petit à petit, la police fait le lien entre ce meurtre et la mort de Sandy Bird. (2e de 2).

22h50 Télé-M Deux enfoirés à Saint-Tropez
Fr. 1985. Comédie de M. Pecas avec Jean-Michel Noret, Philippe Caroit et Caroline Tresca. Les tribulations de deux copains en vacances [illegible]

0h05 CBWFT Les témoins silencieux
Drame psychologique réalisé par Michael Miller. Avec Valérie Bertinelli, John Savage et Chris Nash. Une jeune femme témoin d'un viol commis par son beau-frère et deux copains, est obligée de choisir entre la paix familiale et conjugale et la paix de sa conscience (amér. 8[illegible])

SAINT-VITAL

Jeanne Sauvé visite son école

Joanne Sauvé n'a pas pu assister, en mars dernier, à l'inauguration de l'école de la Division scolaire de Saint-Vital nommée en son honneur.

L'ancien gouverneur-général a toutefois tenu, le 5 octobre, sa promesse de visiter la première école secondaire au Canada conçue pour l'immersion française.

La dame a vécu sa part de premières dans le passé. De 1980 à 1984, elle devint la première femme orateur de la Chambre des communes. Et en mai 1984, elle a succédé à Ed Schreyer (un ancien premier ministre du Manitoba) à titre de gouverneur-général du Canada, première femme à détenir ce poste qu'elle a occupé jusqu'à la fin de 1989.

Les 470 élèves ont chaleureusement accueilli Jeanne Sauvé. La chorale du Collège, sous la direction de Joanne Mercier, a entamé un pot-pourri de chansons anglaises et françaises notamment "Histoire d'antan" de Gérard Jean et "J'ai quitté mon île" de Daniel Lavoie.

C'est par les chansons qu'on entre dans l'esprit et le coeur des autres nationalités, a souligné Jeanne Sauvé qui a redit sa foi en la jeunesse et aussi en l'avenir de ce grand pays riche et superbe.

«J'espère qu'à la conclusion de tout ce questionnement, nous aurons accepté le défi à poursuivre et que nous apprendrons à accepter nos différences comme un enrichissement.»

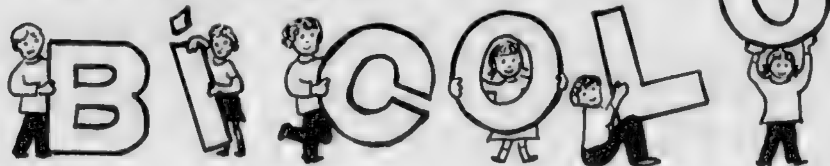
Elle a aussi mis sur pied une fondation qui favorisera la création d'un forum international permanent pour les jeunes.

Y.C.



«Ça donne un coup», a expliqué Jeanne Sauvé à La Liberté en parlant de l'inauguration du Collège qui porte son nom à Saint-Vital. «On ne cherche pas de récompenses en politique, mais c'en est une.» Elle devrait pourtant avoir l'habitude puisque c'est la septième ou huitième école qui porte son nom au Canada à ouvrir ses portes! «Vous savez, c'est comme quand les enfants vous disent je t'aime. Vous n'attendez rien des enfants, mais ça fait plaisir.»

La page de



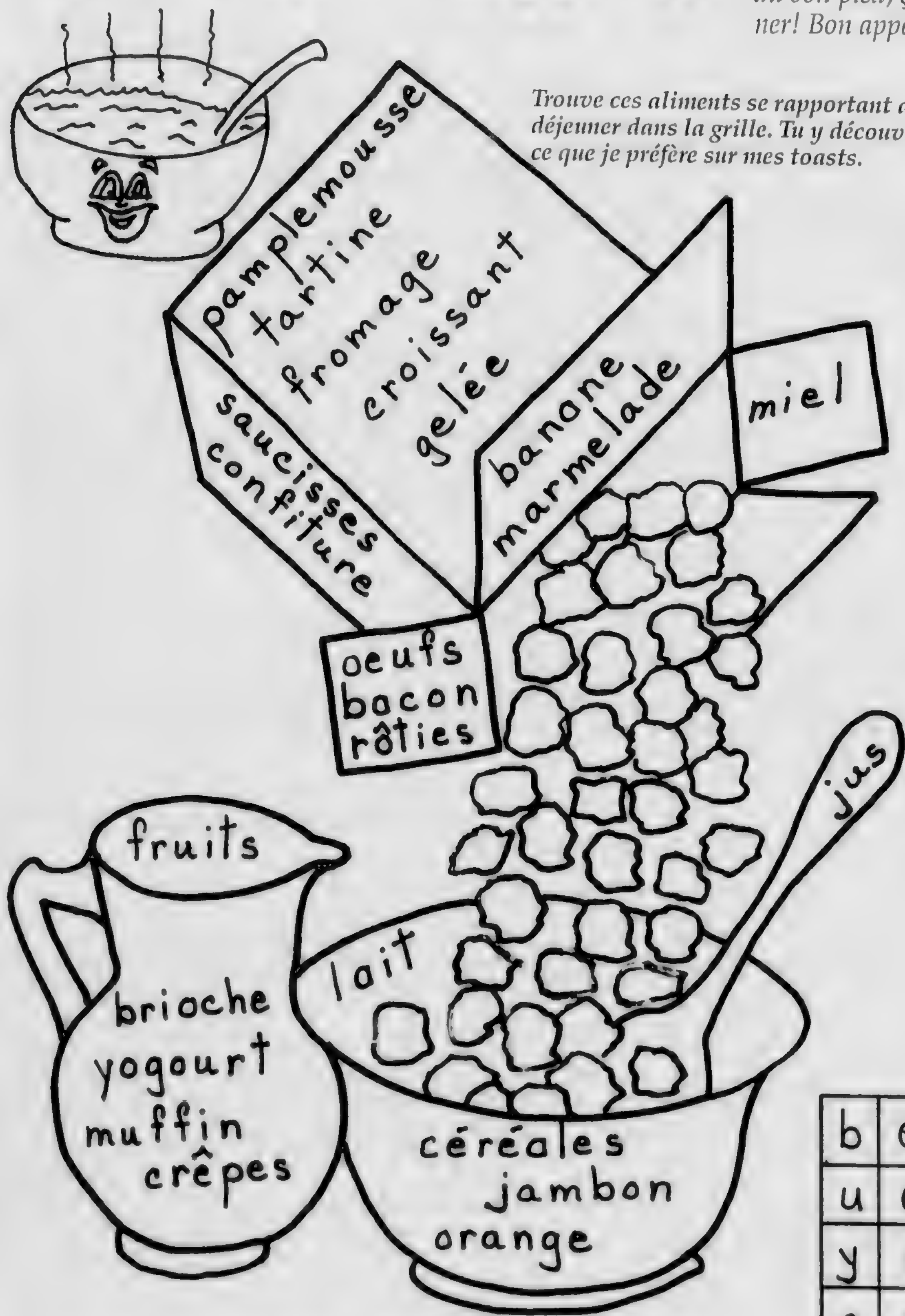
Bonjour toi!

Le matin, tu n'as pas faim? On dirait que tu ne peux rien avaler? Tu es pressé! Mais on ne part pas pour trois heures de route le réservoir d'essence vide. Il faut faire le plein pour entreprendre ta journée. Alors, pour partir du bon pied, ça prend un bon déjeuner! Bon appétit!

Bicolo



Trouve ces aliments se rapportant au déjeuner dans la grille. Tu y découvriras ce que je préfère sur mes toasts.



Le déjeuner est le repas le plus important de la journée. Il fait toute la différence entre une bonne et une mauvaise avant-midi. Si tu déjeunes, tu apprends mieux, tu te concentres plus facilement et plus longtemps.

Membre gagnant
N° 10061
Mélanie Arpin
Saint-Malo (Mb)

Réponse:
Beurre d'arachide

b	e	s	e	l	a	é	r	é	c	c	e
u	e	j	u	s	o	e	u	f	s	r	h
y	s	j	n	i	f	f	u	m	r	o	c
o	s	a	r	s	t	i	u	r	f	i	o
g	u	m	e	o	r	a	n	g	e	s	i
o	o	b	n	l	a	i	t	e	d	s	r
u	m	o	a	s	e	i	t	ô	r	a	b
r	e	n	n	'	g	e	l	é	e	n	e
t	l	a	a	s	e	p	ê	r	c	t	n
l	p	r	b	b	a	c	o	n	a	c	i
e	m	m	a	r	m	e	l	a	d	e	t
i	a	e	r	u	t	i	f	n	o	c	r
m	p	h	f	r	o	m	a	g	e	i	a
s	a	u	c	i	s	s	e	s	d	e	t

Muffins «Bonjour»

2 tasses de farine de blé entier
1 tasse de sucre
2 c. à thé de bicarbonate de soude
1 c. à table de cannelle
2 tasses de carottes râpées ou de pommes
1/3 tasse d'abricots secs coupés ou de raisins secs
1/3 tasse de graines de tournesol ou noix hachés
1/3 tasse de grains de chocolat
1/3 tasse de noix de coco
1 banane écrasée
3 oeufs
1 tasse d'huile végétale
2 c. à thé de vanille

Mélanger la farine, le sucre, le bicarbonate de soude et la cannelle. Ajouter carottes, abricots, graines de tournesol, grains de chocolat, noix de coco et banane. Battre ensemble les oeufs, l'huile et la vanille. Incorporer au mélange de farine en brassant légèrement à la main. Mettre dans des moules graissés ou en papier et faire cuire au four à 375° F environ 15 à 20 minutes. Bonne cuisson!

Une question de goût?

Quel est ton déjeuner favori? Préfères-tu un bol de flocons de maïs, des crêpes ou des toasts?

Les Chinois aiment manger le «congee» au déjeuner. C'est un gruau de riz épais, souvent accompagné de porc barbecue et d'échalotes.

Les Anglais préfèrent un gros déjeuner qui débute avec des céréales froides. Ensuite, on sert des oeufs frits, du bacon, du jambon ou des saucisses, des toasts et de la marmelade.

En France, on prend son croissant ou son bout de «baguette» avec un bol de café au lait.

En Inde, les jeunes commencent la journée en mangeant une crêpe de lentilles appelée «dosa». Cette crêpe est farcie d'un mélange de pommes de terre, d'oignons et d'épices.

En Israël, les enfants déjeunent de fromage cottage, de yogourt, d'oeufs bouillis, d'olives, de tomates, de concombres, de pain et de fruits. Parfois, ils mangent aussi des sardines ou du poisson fumé.





As-tu déjà mangé de la soupe au déjeuner? Les Japonais adorent le «miso», une soupe claire aromatisée de pâte de soya.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ Âge: ______

Un nouveau cours à distance à Norwood, Sainte-Anne et Saint-Jean-Baptiste

Dix journalistes sur des bancs d'école

Trois écoles franco-manitobaines participent depuis le mois de septembre à un cours inédit d'initiation au journalisme.

Quatre fois par mois, une dizaine d'étudiants de 11e et 12e années des écoles Précieux-Sang (Norwood), Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne) et du collège Saint-Jean-Baptiste se réunissent autour d'un téléphone.

Au même moment, à l'école Précieux-Sang, l'enseignant Jérôme Deschênes anime Journalisme 205, l'un des deux seuls cours à distance disponible en français au Manitoba (le second, Calcul 305, existe depuis l'année dernière).

Le fonctionnement est simple: une ligne téléphonique unique et des téléphones avec hauts-parleurs dans chaque école. Pour l'enseignant, en revanche, les choses sont un peu plus compliquées.

«Ça me fait vraiment drôle de ne pas voir la personne à qui je parle, explique Jérôme Deschênes. En plus, je dois faire le cours sans tableau, sans support visuel et sans bouger de ma place. C'est un peu difficile pour moi qui suis habitué à faire beaucoup de gestes et à marcher de long en large durant mes cours».

Le cours d'initiation au journalisme se déroulera durant toute l'année scolaire et correspondra à un crédit. Il sera divisé en deux parties: radio et presse écrite.

Jérôme Deschênes compte utiliser les radios scolaires pour des exercices pratiques (rédaction de nouvelles, réalisation de capsules d'information, etc.).

On envisage aussi une collaboration avec l'émission Chute Libre de CKSB le samedi matin (les jeunes viendraient lire leurs nouvelles à l'antenne). Pour ce qui est de la presse écrite, l'objectif est de réaliser un journal à la fin de l'année.

Jérôme Deschênes pense que ce cours-pilote sur le journalisme est unique dans l'enseignement secondaire français au Canada. Il en précise les avantages: «J'espère qu'à la fin du cours, les étudiants comprendront mieux la façon dont l'information est traitée et qu'ils seront plus critiques lorsqu'ils liront un journal ou écouteront un bulletin d'information».

«Ce cours pourrait aussi faire le lien avec le cours en communication que le Collège universitaire de Saint-Boniface est en train de mettre sur pieds».

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Jérôme Deschênes précise que le cours à distance d'initiation au journalisme est une initiative du Conseil jeunesse provincial (CJP). Il a pu être mis en place grâce à une subvention fédérale-provinciale sur trois ans, versée par le Bureau de l'éducation française (BEF). Montants: 17 750$ pour 1989-1990 et 23 750$ pour 1990-1991.



Bourse de 500$

Denis Fillion (à droite), un membre du conseil d'administration du Centre médico-social DeSalaberry à Saint-Pierre-Jolys, a présenté le 12 octobre à Michel Bruneau (à gauche) un chèque de 500$ afin d'aider l'étudiant de Saint-Jean-Baptiste à entreprendre la première année de ses études de médecine à l'Université du Manitoba.

La paix règnera-t-elle dans le monde?

En ces jours où sera annoncé le récipiendaire du prix Nobel de la paix, une question me hante.

Est-il réaliste de croire qu'un jour la paix règnera partout dans le monde?

Est-il encore possible aujourd'hui de rêver à la paix sans passer pour un espèce d'idéaliste?

J'ai toujours cru, ou j'ai toujours voulu croire, que le Canada était un pays de paix.

Je me demande si ce n'était qu'une illusion, qu'un pieux souhait.

Au terme d'un été qui nous a fait vivre la violence à un niveau jamais auparavent vu dans notre société — des baricades, l'armée, les fusils, les policiers — une vive inquiétude m'envahit pour l'avenir.

La longue et pénible litanie d'événements violents, de gestes brutals, de prises de



Claude BLANCHETTE
prêtre

position sans compromis, de regards haineux ne cessent de remplir les pages de nos journaux et les écrans de nos téléviseurs.

La révélation au compte-gouttes d'une violence jusqu'ici cachée dans les salons et les chambres à coucher, dans les institutions et les industries, dans les villes et les villages vient ébranler les plus grands défenseurs de la paix.

Sa présence insidieuse dans des paroles véhémentes et des attitudes de dureté fait songer... entre conjoints, entre parents et leurs enfants, entre membres d'une seule famille, entre voisins, entre collègues au travail, dans des groupements de revendication, dans les discours de gens «tannés», chez les politiciens, au Sénat canadien, dans les Églises...

Ce survol un peu trop rapide et, avouons-le, sans beaucoup de nuances, oblige cependant à certains constats.

Le plus évident, c'est que la paix ne saurait surgir de l'humanité. Ce n'est pas un champignon qui, un beau jour, va apparaître au milieu du tissu humain.

Elle n'est pas quelque chose que nous pouvons nous donner à nous-mêmes.

La paix est un don de Dieu.

Elle nous vient d'ailleurs.

Elle nous arrive remplie d'un Autre.

C'est en l'accueillant, dans nos gestes maladroits et nos attitudes confuses, que nous lui donnons un petit coin de terre où elle peut prendre racine.

C'est en l'arrosant de nos pardons, de nos refus d'élever la voix, de nos mains tendues en réconciliation que nous lui permettons de croître et de se multiplier.

C'est en refusant de croire qu'elle nous appartient et que nous en sommes les seuls propriétaires que nous assurons que son énergie et son dynamisme se répandent comme feuilles dessèchées à l'automne.

C'est en lui creusant une petite place dans notre propre coeur, en la laissant inspirer nos rapports qu'elle pénètre les coins les plus sombres de nos vies et qu'elle fait éclater la lumière à la vue de tous.

C'est en la regardant, en méditant sur elle, en la préservant contre toutes les attaques venant du dedans et du dehors que nous apprenons peu à peu à prononcer son nom.

Car la paix a un nom. Le nom d'une personne.

Elle s'appelle Jésus Christ.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

PROJET INTÉGRATION PROFESSIONNELLE. Jeunes hommes, jeunes femmes, âgés entre 16 - 24 ans, à la recherche d'une carrière, contactez Denis Rémillard au 233-5618, au 237-7216 ou au 233-1560 après le 14 octobre. Entrevues à la fin d'octobre. Le projet commence le 5 novembre.
569-

HOMME À TOUT FAIRE: clôtures, sous-sols, peinture, menuiserie de tout genre, prix raisonnable. Composez le 233-3753.
586-

MÈRE de 2 enfants, bilingue, à Saint-Boniface, désire garder des enfants chez moi commençant le 1er novembre. Deux espaces libres à temps plein pour enfants 2 - 5 ans. Dîner et goûter inclus. 231-2046 Rachelle.
595-

Recherche

CHERCHE piano en bon état. Composez le 233-3753.
587-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154'. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
335-

MAISON- 514, rue Ritchot. Complètement rénovée. Salon, salle à manger, salle familiale, salle de bain, den et super grande cuisine au rez-de-chaussée. Trois chambres à coucher et salle de bain au deuxième étage. Salle de jeux, chambres à coucher et buanderie au sous-sol. Lot de 50' x 127'. Grand garage et patio de 16' x 24'. 231-0290. Prix réduit.
469-

À VENDRE: Attrayant duplex, side by side au Parc Windsor, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, sous-sol, air climatisé, 880 pieds carrés à proximité de tous les services. Composez le 233-0210, poste 299 ou après 17h le 878-2158.
584-

VENTE PRIVÉE: Saint-Malo, 5,23 acres, lot de rivière, maison de 6 ans, 2 chambres à coucher, sous-sol fin, 1 chambre, 1 1/2 salle de bain, garage double. Composez le 1-347-5280.
589-

VENTE PRIVÉE: Bungalow de 2 chambres à coucher. Boulevard Provencher comprenant: salle de couture, salle à manger, salon, cuisine, porte vitrée donnant sur le ponton, salle de bain complète au rez daussée, salle de récréation complète au sous-sol avec toilette et lavabo, air climatisé, garage, stationnement pour deux voitures. Composez le 233-5645 après 17h.
594-

À VENDRE: Maison à deux niveaux, côte à côte, deux niveaux compris 1500 pieds carrés, 3 chambres à coucher, balcon de 6' x 25', garage attenant de 16' x 30', lot de 96' x 98'. 10 min. au sud de Winnipeg à Saint-Adolphe. 1-883-2173.
590-

VENTE PRIVÉE: avant la TPS, à Saint-Jean-Baptiste, lot 2 2/3 acres avec maison de 3 chambres à coucher, 2 bain, sous-sol partiellement fini, près de route nº 75. Pour rendez-vous composez le 758-3427.
596-

À louer

À LOUER: à La Broquerie, appartement de 2 chambres à coucher, y compris poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, 450$ par mois, plus les services. Libre immédiatement. Composez le 424-5500 ou le 424-5585.
577-

À LOUER: appartement d'une chambre près du Collège avec accès à laveuse et sécheuse. Libre le 1er novembre. 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
582-

À LOUER: maison de 2 chambres à coucher, 450$ plus services ou duplex, 1 chambre à coucher, 375$ plus services. Paul 955-1508 ou 233-2171.
588-

À LOUER: rue Aulneau et Despins, appartement d'une chambre à coucher, rez-de-chaussée, avec entrée privée, spacieuse et propre, stationnement pour deux voitures, près arrêt d'autobus, air climatisé, disponible le 1er novembre. Composer le 233-7652 ou le 233-2520.
593-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher sur le bord de la rivière Rouge, 428, ch. St. Mary's. Grand terrain, endroit pour faire jardin et garage. Libre le 15 novembre ou le 1er décembre. 565$ par mois, services inclus. Composer le 237-9958 après 18h.
592-

À SOUS-LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans un immeuble moderne près du centre d'achat Saint-Vital; poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, postes-satellite, sauna et bain-tourbillon. Libre le 1er novembre. 593$ incluant le stationnement. Composer le 257-4396.
591-

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface, app. simple et app. double à louer. Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h.
430-

LA LIBERTÉ

Coordonnateur ou coordonnatrice en prévention des maux de dos

Relevant de la direction du programme, le coordonnateur ou la coordonnatrice a pour fonction principale de présenter des exposés aux groupes et d'offrir des conseils individualisés, dans le cadre d'un programme préétabli en matière de prévention des maux de dos, de santé et de bien-être physique.

Qualifications:

- Baccalauréat en éducation physique ou en sciences de la santé
- Titre d'évaluateur ou d'évaluatrice enregistré(e) ou certifié(e) de la condition physique (EECP ou ECCP ou STFA)
- Certificat en secourisme de l'Ambulance Saint-Jean
- Certificat de base en réanimation cardiorespiratoire

Les personnes intéressées doivent avoir une connaissance pratique de l'étiologie des maux de dos et des antécédents solides dans les domaines suivants: prescription d'exercices, évaluation des blessures, réadaptation et formation en matière de style de vie et de bien-être physique.

Nous prions les agences de s'abstenir de présenter des candidatures. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Prévention des maux de dos
C.P. 190
383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

QUIZ

Des douanes canadiennes aux États-Unis!



QUESTIONS

1. Ces douanes canadiennes datent du siècle dernier. Elles avaient été installées par erreur du côté américain de la frontière. Pouvez-vous dire où?

2. Les ordinateurs ne sont pas capables de penser; on les programme pour qu'ils puissent exécuter des suites d'instructions et ainsi réaliser la commande demandée. Combien de ses instructions élémentaires un micro-ordinateur peut-il exécuter en une seconde?

3. D'où vient l'expression «l'ordinateur est buggé» courante chez les informaticiens ?

4. Qu'est-ce que le spermophile?

5. Qui était Metis dans la mythologie grecque?

RÉPONSES

1. Cela est arrivé près de l'actuel village d'Emerson. Au début du siècle dernier, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait bâti un fort de l'autre côté de la rivière Rouge. Plus tard, un village s'est développé à cet endroit: West Lynne. A cette époque, la délimitation de la frontière canado-américaine n'était pas très claire. Quand on s'est aperçu que les douanes canadiennes étaient en territoire américain, on les a vite enlevées! West Lynne a acheté les bâtiments, qui ont servi de bureau de poste et de télégraphe. Aujourd'hui, West Lynne est un village fantôme. Un seul des bâtiments originaux du village reste debout: la maison de Georges Pocock.

2. Un micro-ordinateur peut exécuter, en moyenne, 100 000 instructions élémentaires en une seconde. Un être humain, lui, en exécute cinq! Cray One, un ordinateur américain très puissant, en exécute cinquante millions.

3. En 1948, la compagnie IBM avait mis sur pied le premier ordinateur et l'avait nommé ENIAC. A cette époque, les circuits intégrés n'ayant pas été inventés, ENIAC était une énorme machine! Il occupait une vaste pièce encombrée de fils électriques. Un matin, un ingénieur se rend compte d'une anomalie dans l'ordinateur. Il cherche et trouve qu'un insecte endormi sur un fil électrique a causé un faux contact. Depuis, le mot «bug» désigne une erreur de programme. Il a été accepté dans la langue française et s'épelle: bugge.

4. C'est un petit rongeur qui habite la toundra. Il passe une bonne partie de sa vie dans des terriers creusés sous la neige ou dans le sol.

5. Metis personnifiait le Prudence. Un jour le jeune Zeus se rendit chez elle pour qu'elle l'aide à venger ses quatre aînés, que son père Cronos avait tous avalés à la naissance, sachant qu'un de ses enfants était destiné à lui voler son trône. Zeus avait survécu à ce triste sort grâce à sa mère, qui l'avait caché et soustrait à son père. Metis donna une potion à Zeus. Quand Cronos la but, il fut pris de nausée et recracha ses quatre enfants!

Sylviane LANTHIER

RECETTES

Superbe risotto au saumon


Un plat de riz italien et de saumon.

Superbe risotto au saumon

1 boîte (213 g/7 1/2 oz) saumon
2 c. table (25 mL) beurre ou margarine
*1 tasse (250 mL) riz italien cru**
1/2 tasse (125 mL) oignon haché
1 gousse ail broyé
1/2 tasse (125 mL) vin blanc sec
1 1/2 tasse (375 mL) bouillon de poulet
1/2 tasse (125 mL) céleri tranché
1/2 tasse (125 mL) champignons tranchés
1/4 c. thé (1 mL) poivre
1/2 tasse (125 mL) pois congelés
1/2 tasse (125 mL) tranches d'olives noires dénoyautées
1/4 tasse (50 mL) fromage Parmesan râpé
2 c. table (25 mL) persil haché

Égoutter le saumon (ne pas jeter le jus), le défaire en morceaux et mettre de côté. Faire fondre le beurre dans un grand poêlon, à feu moyen. Verser riz, oignon et ail. Brasser pendant environ 5 minutes, juste pour colorer un peu le riz. Incorporer le vin et le jus du saumon.

Bouillir 2 minutes ou assez pour réduire presque entièrement le liquide. Baisser le feu. Ajouter bouillon, céleri, champignons et poivre. Laisser cuire 15 minutes pour attendrir le riz. Incorporer le saumon et les pois congelés et cuire encore 5 minutes pour bien les chauffer. Ajouter olives et fromage Parmesan, et mélanger en remuant. Verser dans le plat de service et persiller avant de servir.

Donne 4 portions.

**On peut substituer du riz à grain long.*

DE SALABERRY

Les ambulanciers remportent une compétition provinciale

Trois membres du service d'ambulance de De Salaberry à Saint-Pierre-Jolys ont remporté les honneurs d'un concours provincial de compétence pré-ambulance organisé lors de la récente conférence d'urgence INTERACT à Winnipeg.

Pierre Gagné, Louise Préfontaine et Earl Rempel ont participé à cette compétition qui consistait à démontrer leur habilité en matière d'urgence lors d'un accident simulé.

Y.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**

P. DENISET ET ASSOCIÉS
Avocats et notaires
Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Jean-Paul Boily, B.A., LLB.
674, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Téléphone: 235-1378

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

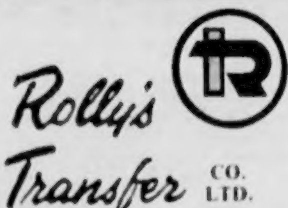


Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Falcon Auto Leasing
340, prom. Royal Mint, Winnipeg (MB)
(204) 254-4702
Nous pouvons vous procurer l'auto dont vous rêvez. Vous choisissez le modèle, nous l'achetons pour vous.
Pas de TPS (GST) à payer avant 1994 !
Une division de "Les Frères Boisvert Ltée" (Boisvert Transmission)
"Chez Boisvert, c'est clair !"

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

APEEL graphics



233-5162

ABONNE-TOI!
LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______

Un an (Manitoba)	**25$**	❑	**hors province**	**30$**	❑
Deux ans (Manitoba)	**45$**	❑	**hors province**	**60$**	❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4